ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni au Conseil Général de l'Aisne, à Laon le 8 mars 2007 sous la présidence de Mr. LAURENT, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

Mr. Yves DAUDIGNY, Président du Conseil Général de l'Aisne.

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN
Mr. Rachel MAZUIR

AISNE
Mr. Joseph BRAEM

AUBE
Mme Joëlle PESME

COTE D'OR
Mr. Pierre POILLOT

DOUBS
Mme Danièle NEVERS

DROME
Mr. Aimé CHALEON
Mr. Paul ARNOUX

JURA
Mr. Jean RAQUIN

LOIR-ET-CHER
Mr. Bernard DUTRAY

LOIRET
Mr. Alain DROUET
Mr. Christian BOURILLON

MEURTHE-ET-MOSELLE
Mr. Bernard LECLERC

MEUSE
Mr. Bernard LAURENT
Mr. Jean-François LAMORLETTE
Mr. Yves PELTIER

NORD
Mr. Pierre NAVEAU

OISE
Mr. Jean-Claude HRMO
Mr. Jean-Louis AUBRY

PAS-DE-CALAIS
Mr. Jean-Marie LUBRET
Mr. Jean WALLON
Mr. Martial STIENNE

BAS-RHIN
Mr. Denis LIEB
Mr. Jean-Michel FETSCH

HAUTE-SAVOIE
Mr. Roger VIONNET

SEINE-ET-MARNE
Mr. Michel VALLIER

SOMME
Mr. Michel BOULOGNE
Mr. Pierre LINEATTE

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Mme Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental, Meurthe-et-Moselle
Mme Florence CLIQUET, Directrice de l'AFSSA Nancy

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire Départementaux

Mr. Christophe FOURCANS, Responsable Santé Animale, LVD 02
Mme Caroline LOCATELLI, Responsable Santé Animale, LVD 08
Mme Patricia HERMITTE, Directrice, LVD 10
Mr. Olivier GIBOUT, Responsable scientifique, LVD 10
Mme Christelle BEGUINET, Directrice, LVD 52
Mme Nathalie MARQUER, Responsable technique, LVD 60
Mr. Jacques CATEL, Directeur,
Mr. Paul REVELLI, Responsable technique, LVD 73
Mr. Jean-Charles JACOT, Directeur, LVD 80
Mme Sophie DARDALHON, Adjointe Biologie vétérinaire, LVD 80

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Mr. Thierry DE RUYTER, Directeur, DDSV 02
Mr. Sylvain RIGAUX, Chef de service Santé et Protection Animales, DDSV 57
Mr. Jean-Christophe TOSI, Directeur, DDSV 76

E. Les invités suivants

Mr. Thierry THUEGAZ, représentant B. PIRIOU, CG 91
Mr. Hervé SIAT, Directeur de la Division de l'Environnement, CG 57
Mr. Alain GUIBE, Chef de l'Unité Sanitaire de la Faune, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Mr. Philippe VUILLAUME, représentant de la Fédération Nationale de la Chasse, Directeur FDC de la Meuse
Mr. Hubert MOQUET, Président, FDC de l'Aisne
Mr. Pascal LIENARD, technicien, FDC de l'Aisne
Mme Astrid FESTOR-SUBTIL, pôle multimédia, CG 54
Mr. Henri LEBON, AGROBIO
Mme Béatrice BLANCHARD, ADIAGENE
Mr. Thierry DE LESTANG-PARADE, journaliste à l'Union
Mr. Benoît TAQUET, journaliste au Courrier d'Hirson
Mme Tiphaine PFEIFFER, journaliste à France 3 Soissons
Mr. Eric HENRY, journaliste à France 3 Soissons

F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses

Mr. Benoît COMBES, Directeur
Melle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Mr. Vincent RATON, Ingénieur travaux
Melle Déborah GOTTSCHECK, Chargée de mission

Etaient excusés :

A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :

AIN, ARDENNES, AUBE, CANTAL, CHER, DOUBS, EURE-ET-LOIR, LOIR-ET-CHER, LOIRE, HAUTE-MARNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, OISE, PAS-DE-CALAIS, RHONE, HAUTE-SAONE, SAVOIE, SEINE-ET-MARNE, SOMME, ESSONNE.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

AIN
Mr. Helmut SCHWENZER
Mr. Jean CHABRY

ALLIER
Mr. Jacques BOURDIER

ARDENNES
Mr. Jacques MORLACCHI

CHER
Mr. Pierre RABINEAU
Mr. Serge BERTHELOT

AISNE
Mr. Fawaz KARIMET

HAUTES-ALPES
Mr. Gérard FROMM

CANTAL
Mr. Jean-Pierre DELPONT
Mr. Christian LEOTY

COTE D'OR
Mr. Paul TAILLANDIER
Mr. Marc PATRIAT

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

DOUBS
Mr. Jean-François LONGEOT
Mme Annick JACQUEMET

EURE-ET-LOIR
Mr. Xavier NICOLAS
Mr. Dominique DOUSSET

JURA
Mr. Yves GARNIER
Mr. Robert TOURNIER
Mr. Franck DAVID

LOIRE
Mr. Michel CHARTIER
Mr. Henri NIGAY
Mme Liliane FAURE

HAUTE-MARNE
Mr. Michel BERTHELMOT
Mme Marie-Claude LAVOCAT

MOSELLE
Mr. Claude BITTE
Mr. Jean-Claude CORNET
Mr. Jean-Marie AUBRON

NORD
Mr. Jean SCHEPMAN

BAS-RHIN
Mr. Gérard SIMLER

HAUTE-SAONE
Mr. Jean MIGEON Mr.
Mme Yvonne GOUSSEREY

SAVOIE
Mr. Albert DARVEY
Mr. Guy DYEN

SEINE-ET-MARNE
Mr. Pierre RIGAULT
Mr. Laurent SOMON

VOSGES
Mr. Patrice JAMIS
Mr. François BAZARD
Mr. Michel HUMBERT

ESSONNE
Mr. Christian SCHOETLL
Mr. Bruno PIRIOU

EURE
Mr. Jackie DESRUES
Mr. Daniel LEHO

ISERE
Mr. Olivier BERTRAND
Mr. Christian RIVAL

LOIR-ET-CHER
Mr. Philippe SARTORI
Mr. Jean LEGER

LOIRET
Mr. Jean POULAIN

MEURTHE-ET-MOSELLE
Mr. Jean-Paul BOLMONT
Mr. Maurice VILLAUME

NIEVRE
Mr. Georges EYMERY

PAS-DE-CALAIS
Mr. Alain MEQUIGNON

RHONE
Mr. Daniel MARTIN
Mr. Christian COULON

SAONE-ET-LOIRE
Mr. Maurice BENAS

SEINE-MARITIME
Mme Sandrine HUREL
Mr. Francis SENECAL
Mr. François GUEGAN
Mr. Michel LEJEUNE

SOMME
Mr. Dominique CAMUS

YONNE
Mr. Jean-Marie JOST
Mr. Pierre BORDIER
Mr. Jean-Michel DELAGNEAU

VAL D'OISE
Mme Viviane GRIS

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux :

Mr. Daniel BAROUX, LVD 01
Mme Sabine PELZER, LVD 15
Mme Florence BAURIER, LVD 18
Mr. Philippe ASDRUBAL, LVD 21
Mme Natacha WORONOFF-REHN, LVD 25
Mme Sophie BOYELDIEU, LVD 28
Mme Laurence GIULIANI, LVD 38
Mme Françoise COLOCCI, LVD 58
Mr. Pascal VERY, LVD 71
Mme Chantal BAUDIN-CAMUS, LVD 76
Mr. Karim Daniel DAOUD, LVD 77
Mme Sabine LAUNOY, LVD 88
Mr. Guy PERETZ, LVD 89

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Mme Catherine DUPUY, DDSV 01
Mr. Bernard FORM, DDSV 03
Mme Karine GUILLAUME, DDSV 10
Mme Françoise COURTOIS-LIEBERT, DDSV 18
Mr. René-Paul LOMI, DDSV 21
Mme Martine FALLON, DDSV 39
Mr. Patrick GIRAUD, DDSV 41
Mr. Didier PERRE, DDSV 42
Mme Hélène LECOEUR, DDSV 45
Mr. Michel POTTIEZ, DDSV 52
Mr. Jean-Yves CHOLLET, DDSV 54
Mr. Alain HOUCHOT, DDSV 55
Mme Colette ALLEMEERSCH, DDSV 58
Mr. François REYMANN, DDSV 69
Mr. Pierre AUBERT, DDSV 70
Mr. Didier MAMIS, DDSV 73
Mme Jacqueline DUNCAT, DDSV 74
Mr. Jean-Noël DE CASANOVE, DDSV 80
Mr. Dominique CHABANET, DDSV 89
Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, DDSV 90

E. Les invités suivants :

Mme Laurine BOUTEILLER, Chargée d'études rage, DGAL
Mr. VASSELLE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Mr. Robert LOUPPE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Mr. Franck BOUE, Chef d'Unité épidémiologie, AFSSA Nancy
Mr. Philippe VANNIER, Directeur de la Santé Animale, AFSSA

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 MARS A LAON.

Mr. LAURENT : Tient avant de commencer, à saluer la mémoire de Mr. Jean VIAL, vice-président de l'ERZ, décédé au mois de décembre. Vétérinaire, major de sa promotion de l'ENV LYON, il s'est installé dans l'AIN. Passionné, il a mis trente ans de sa vie au service de la collectivité. Maire de St TRIVIERS SUR MOIGNANS de 1977 à 1995, Conseiller général de l'Ain depuis 1977 et vice-président de l'Assemblée Départementale depuis 1988 ; il a été aussi président de la fondation MEHAUT qui s'occupe d'espaces naturels dans l'AIN. Mais surtout, passionné par la rage et les animaux sauvages, c'est lui qui a poussé l'AIN à adhérer à l'ERZ en 1980. Dès le début, membre du Bureau, il est également passé vice-président de l'ERZ en 1988. Il n'a jamais failli à son image d'élu de terrain, plein de vie, n'ayant pas peur de décider vite pour agir efficacement. Homme d'action, passionné, il aimait montrer sa liberté de toute allégeance. Il était aussi et surtout, à l'Entente comme ailleurs, considéré comme un bon ami par l'ensemble de ses collègues et particulièrement au Bureau de l'ERZ.

Mr. LAURENT propose une minute de silence et remercie ensuite l'assemblée.

Il annonce qu'avant d'entamer la session budgétaire, avec une partie réglementaire et une partie technique, il passe la parole au Président DAUDIGNY qui nous accueille et va nous présenter son département.

Mr. DAUDIGNY : « Mr. le président, Mr. le directeur, mesdames, messieurs, je veux tout d'abord vous dire le plaisir qui est le mien de vous accueillir aujourd'hui dans le département de l'Aisne et dans les locaux du Conseil Général qui comme vous l'avez vu en entrant, sont imbriqués avec les locaux de la préfecture. Nous n'avons pas fait de scission dans ce département au niveau local, les bureaux sont proches les uns des autres. Je veux vous dire tout le plaisir qui est le mien de vous accueillir dans un département qui a fait une campagne de publicité il y a un an sur le thème de l'accueil. Nous voulons dans ce département prouver à l'ensemble des Français, mais aussi des étrangers, que nous sommes une terre d'accueil ; et non seulement le dire mais le prouver dans les faits. Je veux également dire tout de suite combien j'ai répondu avec plaisir à la demande de Joseph BRAEM qui est notre représentant actionné dans votre Entente lorsqu'il m'a demandé de vous accueillir une nouvelle fois, après 1992 et souligner combien, alors que je ne sais pas s'il est un bon représentant de l'Aisne au sein de l'entente, même si je ne me fais pas de souci, il est un extraordinaire avocat de l'action et de l'ambition qui sont les vôtres au sein du département de l'Aisne. Je suis régulièrement informé, tenu au courant, sollicité sur les actions qui sont les vôtres et en particulier au moment de votre réunion.

Pour le département de l'Aisne en quelques mots, c'est un département de ruralité et quelques fois même d'extrême ruralité. Alors ruralité moyenne au niveau des habitants, avec un département de plus de 500 000 habitants, 535 000 habitants environ, mais avec une densité au kilomètre carré de 73 habitants, absence de grande ville, pour simplifier Laon 30 000 habitants, Saint-Quentin la plus grande agglomération 60 000 habitants donc pas de ville dans le département de l'Aisne de 100 000 ou plus de 100 000 habitants. Conséquence : pas d'université, pas de grande structure urbaine, pas d'élément moteur très fort, par exemple dans la culture, dans le sport ou encore dans d'autres domaines. Une activité qui est donc fortement agricole avec des grands plateaux de blés et de betteraves que vous avez pu éventuellement traverser mais aussi beaucoup de vallées, et une zone de bocage au Nord, la Thiérache. C'est une région géographique, sociologique et économique que nous partageons avec d'autres départements dont le Nord et même avec la Belgique qui est une zone d'élevage donc essentiellement de bovins, élevage traditionnel pour la production de lait. C'est un département moyen en France au niveau du nombre d'habitants, très rural dans sa structure et dans ses activités. C'est aussi un département qui souffre, il faut le dire,

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

d'un certain nombre de handicaps qui sont des handicaps de structure, des handicaps historiques, un taux de chômage qui depuis une décennie est toujours d'environ 3 points au-dessus du taux national. Ecart que nous n'avons pas réussi à réduire. Un handicap également très ancien au niveau de l'éducation, de la formation, de la culture avec des ratios qui sont ceux de la Picardie en particulier, qui nous classe en général dans les niveaux de réussite, dans les niveaux de passage du baccalauréat à l'enseignement supérieur ou dans le niveau de jeunes qui sortent du système scolaire sans formation, dans les profondeurs des classements lorsque l'on fait des statistiques nationales. Et puis, l'Aisne est un département qui souffre depuis plusieurs décennies de se trouver mis à l'écart des grands axes de communication Nord-Sud et en particulier des axes de communication qui partent de Paris vers la région Nord. Historiquement le département de l'Aisne était traversé, il l'est toujours, par la route nationale 2 mais qui était l'axe principal Paris-Bruxelles. Les déboires, en quelque sorte, de ce département ont commencé lorsque a été construite l'autoroute A1 qui n'est pas dans le département de l'Aisne mais qui est à mi-chemin entre Saint-Quentin et Amiens dans le département de la Somme. Ensuite, construction de l'autoroute de l'Est A4 qui tangente le département de l'Aisne dans le sud mais qui passe dans le département de la Marne, et lorsqu'on regarde une carte, on a un angle mort qui correspond exactement à la superficie de notre territoire. Cela, c'est pour les routes, on pourrait continuer pour les voies ferrées puisque les 2 lignes TGV qui sont en train d'être construite actuellement, se sont placées juste à côté des 2 autoroutes, donc pas de gare TGV dans le département de l'Aisne, une gare Haute-Picardie d'un côté qui peut desservir une partie du département, et la future gare de Reims de l'autre côté mais pas de desserte non plus de grande qualité du point de vue du TGV. Reste une vieille liaison ferrée qui existe entre Paris et Laon mais qui est peu performante et puis, si on voulait continuer ce tableau on pourrait également dire que le projet de canal grand gabarit Seine-Nord a retenu le tracé qui n'est pas non plus dans le département de l'Aisne mais qui est dans le département de l'Oise. Que ce soit les routes, les autoroutes, que ce soit les voies ferrées ou même les canaux, notre département se trouve dans un angle mort. C'est une de ses difficultés et notre ambition aujourd'hui, c'est de faire en sorte que la route nationale 2 Paris-Bruxelles, Paris-Maubeuge, qui traverse donc l'Aisne, soit mise à 2 fois 2 voies de Paris jusqu'à la frontière belge, de façon à ce qu'elle puisse être pour nous un axe de développement économique.
Mais si je suis venu ce matin ce n'est pas pour vous présenter un département en situation de retrait ou en situation de se plaindre ou qui serait sans cesse en demande. L'Aisne est un département qui, aujourd'hui, sans le moindre complexe et sans retenue, s'inscrit totalement à la fois dans la modernité, dans le développement et dans l'avenir. Et cette inscription dans l'avenir nous la faisons à partir, d'abord, de nos atouts et aussi de la ruralité.
Alors nos atouts de la ruralité sont des paysages qui sont très variés, je parlais de plateaux, de vallées de l'Aisne, vallée de l'Oise, vallée de la Marne, la Somme qui prend également sa source dans le département de l'Aisne, donc des territoires très variés, attrayants qui pour beaucoup ont encore leur grande qualité environnementale et qui, aujourd'hui, et demain certainement encore plus, constitueront des atouts pour ce département.
C'est également l'atout de l'activité agricole orientée vers l'avenir, avec la production d'éthanol, nous avons une des plus grosses, si ce n'est la plus grosse unité de production de bioéthanol dans le département de l'Aisne sur un site voisin de Laon à Origny-Thenelles, également des activités agroalimentaires avec la présence de grands groupes, pour aller très vite, Nestlé, Danone sont présents dans ce département.
Nous nous inscrivons également complètement dans l'avenir avec toutes les nouvelles technologies et nous avons été l'un des premiers départements ruraux en France à développer un plan de présence du haut-débit pour la liaison avec internet et nous avons l'ambition qu'à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine tout habitant de ce département ait une solution pour pouvoir se raccorder à internet en haut-débit. Et puis également par des présences industrielles qui sont diverses dans le domaine de la chimie, dans le domaine de la plasturgie, dans le domaine des parfums ; il est fabriqué dans ce département mesdames, c'est aujourd'hui la journée de la femme, et je voudrais vous saluer tout particulièrement même si vous n'êtes pas majoritaires ni même en parité dans cette assemblée ; merci donc à vous d'être avec nous dans ce département de l'Aisne, tous les parfums de luxe du groupe L'Oréal, ceux qui sont vendus à New-York, Tokyo et marqués « made in Paris » sont certainement fabriqués près de Saint-Quentin, à Gauchy plus exactement. L'Ainse est inscrit dans un pôle de compétitivité qui regroupe la région Champagne-Ardenne et la région Picardie autour des activités agricoles et industrielles, utilisation des végétaux pour tout autre but que pour l'utilisation alimentaire, et le développement touristique à travers l'installation, ceux qui le visiteront s'en rendront compte cette après-midi de l'ampleur de ce chantier dans le département, du troisième « Center Park » qui est un partenariat Public-Privé entre le groupe « Pierre et Vacances » et le Département de l'Aisne. Investissement total : 260 millions d'euros, c'est plus de 4 000 lits qui vont être ouverts le 2 juillet prochain aux premiers résidents et c'est l'inscription du département de l'Aisne comme une véritable destination touristique à côté de la Normandie et de la Sologne qui sont les 2 autres territoires qui, aujourd'hui, portent déjà des « Center Park ». Le département de la Moselle, que je vois représenté, va recevoir le quatrième « Center Park » français du groupe « Pierre et Vacances ».
Nous sommes donc un département qui est aujourd'hui sans complexe, qui s'inscrit dans des partenariats très forts entre les politiques, les associations, le monde économique et qui s'inscrit également dans tous les dossiers qui sont des dossiers d'avenir.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Et je terminerai en disant qu'on ne peut pas faire autrement. Vous êtes ici sur un territoire d'histoire, à quelques kilomètres du Chemin des Dames et en 2007 nous marquerons le 90ème anniversaire de l'offensive Nivelle qui fut une des plus sanglantes de toute l'histoire de FRANCE et la plus contestée du point de vue du commandement. 30 000 hommes ont disparu en 2 jours, c'est beaucoup plus de victimes que le débarquement en Normandie. Mais le département de l'Aisne c'est aussi le département de Jean-Baptiste Godin, donc de l'utopie, le familistère à Guise, c'est le département de La Fontaine, d'Alexandre Dumas, de Racine, et également, le département d'un certain nombre de révolutionnaires Camille Desmoulins, Saint-Just, Condorcet, Gracchus Babeuf, je peux encore en oublier.

Voilà je terminerai puisque vous êtes plus inscrits dans la ruralité, en disant que nous avons également 2 AOC, que nous estimons, nous, remarquables. L'une dans le fromage, c'est le maroilles ; et l'autre c'est tout simplement le champagne puisque dans l'Aisne nous produisons un peu plus de 10% du champagne qui est vendu en France et dans le monde. Voilà très vite fait, Mr. le président quelques images sur ce département en vous redisant mesdames, messieurs le plaisir qui est le mien de partager avec vous et avec Joseph BRAEM ces travaux de cette matinée, merci.

Mr. LAURENT : remercie le président de son accueil. Il est persuadé que tous les collègues arrivant ici dans l'Aisne ne se sont pas aperçus du taux de chômage et de tout ce qui font les difficultés du département, mais ils ont surtout pu admirer la cité moyenâgeuse de Laon qui trône comme un diamant sur son écrin, c'est l'impression que ça lui a donnée. Il précise qu'il a eu quelques difficultés à monter, naturellement et trouver une place de stationnement, ce qui est permanent dans toutes les cités anciennes. Il savait que l'Aisne avait une histoire puisque venant de la Meuse, ils ont la même histoire c'est-à-dire la bataille de la guerre de 1914 avec son cortège de morts.
Le chemin des Dames c'était un lieu tragique, ô combien difficile pour les soldats qui sont passés par ici. Mais maintenant la vie moderne a repris le dessus et on ne peut que constater que l'Aisne a pris le côté du développement comme atout et il félicite le président. C'est la 2ème fois que l'ERZ vient ici. En 1992, présents ici dans cette même salle, il n'était pas encore président mais siégeait dans l'assemblée. Il garde le souvenir d'un accueil déjà très chaleureux. Alors pour sceller cette amitié qu'il y a entre l'Entente et l'Aisne, il cite Mr. BRAEM qui est toujours présent et qui a organisé notre réunion aujourd'hui. Au nom des membres de l'assemblée, il offre un présent, de la part de l'Entente, qui est une production de la Lorraine puisque que l'ERZ est implantée à Malzéville, le livre, c'est la partie intellectuelle sur l'histoire de l'Entente c'est une thèse vétérinaire faite par Catherine THEVENOT qui est passée dans nos locaux et en 3ème lieu c'est le cadeau classique du président, en souvenir également de la Lorraine, c'est de sa production personnelle.

Mr. DAUDIGNY : merci beaucoup.

Mr. LAURENT : Rappelle qu'il a quand même des gens à accueillir ici. Mme Astrid FESTOR-SUBTIL qui est du pôle multimédia du service informatique du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et c'est elle qui a été chargée de la création du DVD qui sera présenté tout à l'heure. Mr. Alain GUIBE qui est de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, avec Philippe VUILLAUME, qui représente la fédération nationale de la chasse, qui est aussi directeur de la fédération de la Meuse ; le président de la fédération des chasseurs de l'Aisne, Mr. MOQUET et Mr. LIENARD son technicien. Il souligne le soutien extraordinaire de toutes les fédérations dans chaque département L'importance des fédérations comme alliées sera évoquée plus tard. Il explique que chaque fédération est présente à nos réunions et une fois par an l'Entente les rencontre à Paris de façon à pouvoir organiser les futurs travaux à faire au travers des 41 adhérents. Il rappelle aussi le rôle primordial des laboratoires vétérinaires départementaux pour toutes les opérations d'analyses, de récolte, de conservation de tous nos prélèvements qui sont faits à travers tout le territoire que l'ERZ. Il remercie entre autres Mr. CATEL directeur du LVD du Pas-de-Calais et président de l'ADILVA (association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses), Mr. FOURCANS du LVD de l'Aisne, Mme LOCATELLI du LVD des Ardennes, Mme HERMITE du LVD de l'Aube, Mme BEGUINNET du LVD de Haute-Marne, Mme MARQUER du LVD de l'Oise, Mr. REVELLI du LVD de Savoie et Mr. JACQUOT du LVD de la Somme. Ils seront sollicités dans les parties techniques. Entre autres partenaires, ce sont aussi les directeurs des DDAF et des DSV qu'il salue, les représentants Mr. De RUYTER de l'Aisne, Mr. RIGAUX de Moselle, Mr. TOSI de Seine-Maritime.

Il souhaite tout particulièrement remercier de leur présence Mme ROUILLEAUX qui est contrôleur financier et payeur départemental de l'ERZ et Florence CLIQUET de l'AFSSA Nancy avec qui ont lieu des contacts permanents. Mr. LEBON qui est ancien directeur du laboratoire du département de la Meuse qui est passé maintenant directeur d'AGROBIO il veut le remercier avec Mme BLANCHARD pour l'intérêt particulier pour nos recherches et du soutien qu'il nous a apporté à l'époque où il était en poste.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Il ouvre la session réglementaire. La disparition de Jean VIAL laisse une place vide au sein du Bureau. Après réunion de celui-ci, nous avons considéré qu'il fallait étoffer le Bureau même si dans un an il faudra procéder à de nouvelles élections. Ce vote est inscrit dans l'ordre du jour. Les conseillers généraux de l'Ain membres de l'Entente ont été sollicités pour continuer l'action de Jean VIAL. Mr. MAZUIR a fait acte de candidature. Comme c'est une élection de l'Assemblée il sollicite les présents pour savoir s'il y a des postulants pour être membre du Bureau. Aucun autre postulant, l'Assemblée se prononce à l'unanimité pour un vote à main levée.

Mr. MAZUIRconfirme sa candidature.
A l'unanimité, moins une abstention, Mr. MAZUIR fera partie du Bureau.

Mr. LAURENT : explique qu'il ne va pas être facile de refaire le Bureau dans sa totalité et sollicite la confiance de l'Assemblée pour déléguer au Bureau le soin de refaire la répartition interne de ce Bureau. Il soumet cette question au vote :
A l'unanimité l'Assemblée décide de confier au Bureau le soin de sa restructuration. Il ouvre la session budgétaire et par l'approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration qui s'est déroulé à Saint-Etienne, et que chacun a du recevoir.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 05 octobre à Saint-Etienne est approuvé à l'unanimité. Il confie à Mr. COMBES, directeur, le soin de présenter le Compte administratif 2006 et le Budget Primitif 2007

Mr. COMBES : remercie Mr. le Président et invite l'Assemblée à prendre connaissance du compte administratif 2006 dans les documents fournis.
Recettes de fonctionnement : Elles représentent un total de 225 387,43€ comprenant 65 000€ de l'Etat, la participation de la DGAL à nos activités, 130 527,84€ qui sont le total des cotisations des 41 départements adhérents, ensuite il y a eu eu les participations des communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse qui ont apporté leur soutien sur le programme expérimental de vermifugation des renards sur leurs périmètres et qui est en cours. Il explique qu'en recettes exceptionnelles, on trouve la participation supplémentaire du département de la Marne pour financer les analyses des intestins de renards qui seront évoquées dans un moment. C'est un peu compliqué quand les départements n'ont plus de laboratoire vétérinaire parce qu'il est nécessaire de faire des demandes de subvention auprès du Conseil Général pour faire effectuer les analyses d'intestins dans un département voisin, ce qui ne simplifie pas la vie. Le total de recettes de participation se monte à 220 266,84€. il ne s'étendra pas sur les produits divers de gestion courante pour 43,80€. 3 989€ viennent des revenus d'immobilisation financière. Les produits exceptionnels sont malheureusement, souvent, des remboursements d'assurance dus à des petits sinistres sur les voitures, et se montent à 1 087,79€.

Ces recettes ont été réparties de la façon suivante : En terme de fonctionnement, il souhaite faire grâce à l'assemblée d'éplucher chacune des rubriques, pour s'attarder sur celles qui sont les plus élevées. Le chapitre « charges à caractère général » s'élève à 73 382,93€. Les plus grosses rubriques qui génèrent des coûts sont pour l'Entente, bien sûr, les déplacements très nombreux à travers les 41 départements de l'établissement. Dans « autres fournitures non stockées » le montant correspond principalement à l'achat des appâts pour les expérimentations animales sur les territoires de Pontarlier et d'Annemasse mais aussi à l'achat de cartouches pour faire les prélèvements par tir de nuit concernant la surveillance de la rage sur les territoires frontaliers avec l'Allemagne. Les autres rubriques à fort montant sont logiquement les carburants ainsi que les frais de déplacements et l'entretien du matériel roulant. Il précise que dans les charges exceptionnelles, 4 500€ ont été versés au laboratoire de l'Aube pour l'ensemble des analyses des intestins de renards qui sont effectuées pour la Marne.
Dans la 2ème page du fonctionnement des dépenses sont présentées les charges de personnels pour 140 501,43€, les indemnités des élus pour 4 824,30€ et les charges exceptionnelles qui viennent d'être abordées pour la prestation de service entre le laboratoire de l'Aube et le département de la Marne pour 4 500,55 €.
Le compte administratif est équilibré à hauteur de 223 209€ en dépenses et recettes.
Les recettes d'investissement ont été assez modestes et consistaient en un versement sur l'excédent de fonctionnement capitalisé pour nous permettre de payer le déficit qui était enregistré sur la rubrique investissement en 2005. Il y a eu en plus le fond de compensation de TVA comme recette propre pour un montant total de recettes d'investissement de 2 488,32€. Cela a permis de faire comme investissement essentiellement l'achat de matériel informatique pour le fonctionnement du bureau et de pièges-photos pour les opérations. Ces appareils permettent de déterminer qui sont les animaux qui viennent consommer les appâts distribués sur les périmètres urbains. Les dépenses d'investissement représentent un montant total de 3 095,03€.
Le compte de résultat. En dépenses en 2006, en fonctionnement, 223 209,21€ alors qu'en recettes il y a 225 387,43€ soit un résultat d'exercice de 2 178,22€. En investissement nous avons dépensé 3 095,03€ pour des recettes de 2 488,32€ soit un résultat négatif de 606,71€, faisant un résultat cumulé par rapport à ce qui existait en

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

début d'année 2006 de 39 038,81€ pour le fonctionnement, et de - 2 166,24€ pour l'investissement. Ce qui fait un total de 36 872,57€ avec un résultat positif de 11,98 €. Il exprime sa satisfaction de ne pas avoir dépassé les capacités.

Mr. LAURENT : remercie Mr.COMBES. Il demande de constater que les directives données au personnel ont été respectées, c'est-à-dire de ne dépenser que ce qui avait été gagné dans l'année même sans porter atteinte au fonds de roulement qui n'est d'ailleurs pas énorme mais qui assure de pouvoir continuer à vivre les 3 premiers mois de l'année en attendant les rentrées financières correspondantes. Si bien que gagner 11,98€ c'est déjà une bonne chose.

Il explique que les déficits d'investissements seront reportés à la Décision modificative. Il sollicite l'avis de Mme ROUILLEAUX.

Mme ROUILLEAUX : vous avez effectivement un résultat de l'exercice de 12€ ce qui correspond en tous points au compte de gestion.

Mr. LAURENT : Soumet cette présentation du Compte administratif 2006 à la discussion puis la soumet au vote.

Le Compte admisnitratif 2006 est équilbré et correspond en tous points au compte de gestion, il est donc adopté à l'unanimité.

Mr. LAURENT invite l'Assemblée à prendre connaissance du Budget primitif 2007 et laisse la parole à Monsieur COMBES, à la demande de Mme PESME, trésorière de l'ERZ.

Mr. COMBES : Explique que dans les documents fournis, est présenté le budget primitif 2006 sur la même page que les comptes administratifs 2005 et 2006, à titre de comparaison.
Recettes de fonctionnement : Il explique que l'Etat, par la participation à la fabrication du DVD cette année, octroiera une subvention de 87 000 € provenant de la DGAL, comme d'habitude pour 65 000 € et du Ministère de la Santé pour 22 000€. Il précise espérer bien pouvoir pérenniser les subventions de la Direction Générale de la Santé à l'avenir. Il rappelle que l'année dernière, il a été décidé que la participation des départements serait augmentée, passant ainsi de 5 millièmes d'euro à 5,5 millièmes d'euro par habitant se monte à 143 500 € cette année. Les communautés de communes de Pontarlier et d'Annemasse participent pour 20 200€ et nous avons la société Bayer qui nous aide à la distribution et à la production d'environ 2 000 DVD à hauteur de 7 500€. Ce qui monte les recettes de dotation et participation à 258 200€ et des petits produits financiers pour 3 980€ ; le montant des recettes totales est de 262 189€.

Ces recettes seront réparties en dépenses de la façon suivante : en charge à caractère général, l'augmentation du coût de la vie a été prise en compte sur chacun des articles de façon égale pour un montant total de 78 836,09€. Les dépenses de personnel se montent à 170 000€, cela représente une augmentation par rapport à l'année dernière. Il explique que l'année dernière l'absence de Déborah GOTTSCHECK qui nous a fait le plaisir d'augmenter la natalité en France, a contraint et permis d'embaucher pendant quelques mois Vincent RATON que l'Entente a gardé. Il explique qu'à 4 le fonctionnement de l'Entente est vraiment beaucoup plus facile, surtout pour toutes les opérations qui sont en cours. Le choix de 4 personnes s'impose réellement et le Bureau a choisi de prolonger le contrat de Vincent pendant un an. Ce choix explique l'augmentation des charges salariales cette année. Il présente aussi un virement à la section d'investissement de 8 352,91€ et les charges d'indemnité des élus pour 5 000€. Bien sûr il n'y a pas cette année de charges exceptionnelles à payer de 4500€ puisque l'ensemble des analyses est fait sur le montant global qui a été versé au laboratoire de l'Aube après. Les dépenses de fonctionnement se montent à 262 189€ elles sont équilibrées avec les recettes. En investissement cette année, le fond de compensation de la TVA pour un montant exact de 647,09€, ce qui justifie les 9 centimes d'euros qui apparaissaient tout à l'heure dans les dépenses en « divers ». Le virement de la section de fonctionnement de 8 352,91€ amène les recettes d'investissement à un total de 9 000€ qui seront dépensés de la façon suivante., Un peu de matériel pour les expérimentations sur le terrain, et l'investissement à faire sur l'acquisition du support DVD qui sera évoqué plus tard, qui est le gros de la partie technique de cette réunion. Il remercie l'assemblée pour son attention pour cette présentation du budget et laisse la parole au président.

Mr. LAURENT : Explique le choix du Bureau de garder Vincent RATON. Par la charge énorme de travail que le DVD a donnée et donnera encore parce que tout n'est pas terminé. Il ajoute que du travail, il en reste encore à faire sur le terrain ce qui implique forcément des charges de déplacements importante sur 41 départements. Il pense que les efforts du personnel ont été probants pour l'année 2006 et ils se préparent à faire la même chose pour 2007. Il souhaite les féliciter au nom de l'assemblée pour le travail effectué. Le personnel ne compte pas ses

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

heures pas plus que les heures supplémentaires comme les heures de nuit. Il rappelle que ce principe n'existe pas à l'Entente. Il estime que c'est plus facile de travailler comme ça même s'il a toujours quelques appréhensions, quand même, quant à la régularité de tout cela. Mais la bonne volonté des uns et des autres fait que tout tourne bien. Il est persuadé que tous les personnels sont contents d'être à l'ERZ parce que l'ambiance y est excellente entre eux-mêmes et aussi avec les collaborateurs qu'ils ont dans les différents départements et de même qu'au travers des contacts nécessaires avec Florence CLIQUET, la directrice de l'AFSSA. Si bien que le travail se fait bien, ça tourne bien. Un énorme travail a été effectué en 2006 et l'Assemblée va s'apercevoir, que l'équipe se prépare à faire la même chose en 2007. C'est ce que va permettre ce budget primitif qui a été présenté. Il soumet ce budget à la discussion.

Mr. LECLERC : S'interroge sur la différence entre 2006 et 2007 pour les indemnités des stagiaires. En 2006 1 500€ ont été versés et seulement 600€ sont prévus en 2007.

Mr. COMBES : la réponse est simple, l'année dernière l'ERZ a eu un stagiaire pendant 5 mois qui a été payé 300€ par mois et cette année le stagiaire est une stagiaire vétérinaire qui viendra pendant 2 mois seulement avec une indemnité mensuelle de 300€.

Mr. LAURENT : c'est une question de temps de présence. En 2006 c'était pour la réalisation du DVD, c'était un stagiaire sénégalais, Bakari, qui est resté 5 mois au Conseil Général. Partagé d'ailleurs avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, il aidait à faire la réalisation du DVD.

Mr. DUTRAY : au compte 622 ont été programmés 6 200€. Il s'interroge sur cette forte augmentation par rapport à l'an dernier.

Mr. COMBES : Le fabricant du test ELISA qui permettait d'analyser les crottes a cessé la production de son kit. Il fallait pourtant poursuivre et maintenir un test ELISA. Ce test avait été inventé en Suisse, développé en Suisse auprès d'un laboratoire national de recherche, et avant que l'AFSSA puisse mettre en œuvre lui-même le développement de ce test ELISA, les analyses ont été confiées à ce labo de recherche en Suisse ; 6 200€ représentent, pour une grande part, le coût qu'il faudra payer maintenant sur la continuité de ces analyses et qui correspond à cette augmentation.

Mr. LAURENT : il y avait 2 politiques : soit il fallait attendre 6 mois de façon à ce qu'il y ait une réalisation effective des nouveaux tests et encore sans en être sûr, soit on garantissait la continuité des résultats. Les départements étant avides d'avoir la situation de leur territoire, il a été décidé de ne pas perdre de temps. Allez-y Mr. LUBRET.

Mr. LUBRET : voudrait savoir si ces analyses ne pouvaient pas avoir lieu dans un laboratoire départemental ?

Mr. LAURENT : répond négativement car il s'agit de kits vraiment spécifiques, c'était d'ailleurs la 2ème ou 3ème série, une série a complètement échoué, tous les résultats ont été manqués parce qu'on ne pouvait plus les interpréter valablement. Seuls les Suisses comme cela a été expliqué, avaient réalisé un kit de qualité dans lequel on pouvait avoir confiance. Il laisse la parole à F.CLIQUET qui expliquera tous les détails techniques dans le domaine des kits analyses ELISA.

Mme CLIQUET : Explique qu'il est sûr que l'avenir de l'échinococcose c'est en fait que les LVD puissent disposer d'une technique fiable, rapide telle que l'ELISA, mais le problème aujourd'hui, c'est que cet outil n'existe pas encore. Il existait sur le commerce ce test ELISA qui a été développé par la société Bomelli grâce aux travaux d'un laboratoire suisse et il se trouve que ce test a été réévalué par l'AFSSA. Cette évaluation a mis en avant des gros problèmes de fiabilité, en particulier des problèmes de spécificité. Le test tel qu'il était utilisé quand il était commercialisé générait plus de 80% de résultats faussement positifs ce qui revient à prendre une pièce de monnaie pour faire le diagnostic. A ce jour les problèmes ont été confiés au producteur par l'AFSSA-Nancy et par un laboratoire de recherche allemand qui a rencontré les mêmes problèmes. Le producteur a travaillé sur une seconde présentation et a essayé de l'améliorer. Les nouvelles plaques ont été validées par l'AFSSA avant qu'elles soient commercialisées, ce qui aurait du être fait avant la commercialisation du 1er test, les performances étaient bien augmentées. C'est-à-dire que les plaques disposaient d'une bonne sensibilité et une spécificité qui était tout à fait satisfaisante. Malheureusement, le producteur a décidé de ne plus commercialiser ces plaques trop coûteuses. Il faut donc faire face à l'absence totale de test ELISA sur le commerce. Le seul test qui reste c'est celui qui est utilisé à Zurich par le professeur DEPLAZES, c'est lui qui l'avait mis au point, et c'est lui qui l'a ensuite transféré, c'était un transfert technique à ce laboratoire privé BOMMELLI-IDDEX mais, manifestement, le transfert technique ne s'est pas accompagné de mesures de qualité., A présent l'enjeu pour l'AFSSAest de développer un test ELISA à destination de tous les LVD. Cela représente un énorme travail.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. LAURENT : Constate que la recherche est à la pointe mais ses résultats n'arrivent pas toujours quand on le voudrait. Ce qui fait que l'ERZ est encore dans la prospective en ce moment. Il espère que tous les laboratoires seront destinataires, le moment venu, à des coûts sûrement plus compétitifs et plus pratiques que d'aller en Suisse de ces nouvelles techniques.

Mr. JACOT : S'interroge sur le bien fondé de développer un kit de recherche directe plutôt que d'anticorps. Il pense notamment à un kit PCR et peut-être PCR temps réel plus particulièrement.

Mr. LAURENT : rappelle que l'avantage du test ELISA, c'est le coût et la rapidité d'exécution. Il rappelle que les PCR n'ont pas donné non plus entièrement satisfaction. il y a tellement d'analyses à faire que tout en PCR deviendrait prohibitif au point de vue financier pour l'ERZ. L'ELISA permet de faire des tris et on analyse en PCR que ce qui reste.

Mme CLIQUET : expliqe qu'actuellement le test ELISA utilisé à Zurich et l'ancien test commercial, étaient des test de recherche d'antigènes et non de recherche d'anticorps tel que celui qui existe à usage humain pour la rage. Le but c'est tout de même de mettre au point un test coproantigène échinocoque. Elle est favorable à la PCR et pense que ce serait stupide de renier les avancées techniques mais précise-t-elle, la PCR a beaucoup d'inconvénients, c'est une technique qui est très chère et il faut l'utiliser quand elle est utile.
Elle estime que pour faire un diagnostic sur des grandes populations de renards pour voir si un département est infecté, il faut un test qui soit suffisamment fiable surtout en sensibilité et là, la PCR n'est pas indispensable. Si un test ELISA fiable est disponible, pour faire de la recherche à grande échelle sur renards cela suffit. Par contre, dans un cabinet vétérinaire pour faire un diagnostic sur un animal domestique, là, le droit à l'erreur n'existe pas, il faut un test 100% spécifique, 100% sensible et là peut-être pourrait on recourir à une PCR.

Mr. CATEL : Précise qu'il n'y pas qu'en matière de faune domestique qu'on n'a pas le droit à l'erreur. Dans le cadre de l'avertissement aux populations, si on donne des résultats d'échinococcose, cela fait beaucoup de bruit.

Mr. LAURENT : Précise que c'est effectivement une interprétation plus politique, mais pour le chien d'un particulier, l'échantillon est bien identifié. Pour ce qui est du renard, qu'on en prenne 10, 20 30 ou 100 dans le même département, ça n'a pas d'importance qu'ils soient positionnés à Laon ou à Saint-Quentin, on sait que le département est touché, mais cela reste moins individualisé que dans le cas d'un chien. Ce qui ne veut pas dire que cela doit être aléatoire.

Mr. COMBES : rajoute que le travail sur les ELISA permet donc de faire facilement un grand nombre d'analyses et surtout sur l'ensemble d'un département ou sur l'ensemble de 41 départements. Ce sont quand même 6 300 échantillons qui sont passés en test ELISA. Il était impensable de faire la même chose en PCR et cela donne quand même une bonne évaluation, au moins ça nous permet de définir la présence ou l'absence sur un département. Les opérations que sont les autopsies de renards pour trouver le ver adulte menées actuellement, sont beaucoup plus fines et beaucoup plus lourdes également. Il rappelle que c'est l'opération menée actuellement et destinée à faire l'évaluation précise. L'analyse des intestins est extrêmement précise quant à elle, mais il estime que les 2 étapes analyses de crottes puis d'intestins sont absolument nécessaires mais il n'empêche que l'évaluation sur le grand nombre ne peut se faire que par le test ELISA.

Mr. LAURENT : Après avoir demandé s'il y avait d'autres questions, soumet au vote le budget 2007.

Le budget primitif 2007 est adopté à l'unanimité. Il précise que l'Entente n'est pas sur la corde raide mais il faudrait qu'elle puisse compter sur des recettes qui vont de pair avec les dépenses. C'est pourquoi il souhaite faire adopter une décision qui permette d'ajuster systématiquement les recettes indexées sur l'augmentation du coût de la vie et le GVT, le glissement vieillissement technique, c'est-à-dire le glissement technique des carrière du personnel de façon à ce que les cotisations soient approchées au plus près de la dépense correspondante.

Mr. LECLERC : Suggère qu'il serait plus facile de prévoir à chaque année les dépenses envisagées et à ce moment là d'augmenter de tant le budget plutôt que de partir dans un système qui risque de ne plus être maîtrisable par la suite. Personnellement, il préférerait que l'ERZ prévoit ses dépenses fixes ou exceptionnelles et proposer d'augmenter d'un millième ou 0,5 millième d'euro. Il pense que c'est plus raisonnable que de faire voter une augmentation systématique.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. POILLOT : Pense que la proposition faite par le président, recueille l'accord de tout le monde, mais il craint que légalement, il y ait un petit problème en ce sens qu'il faut qu'à chaque fois, il y ait une délibération. Çe qui n'empêche pas de faire la même chose sur le principe, mais de le faire chaque année par une délibération.

Mr. LAURENT : Précise quelle était la volonté du Bureau. Puisqu'il y a du personnel qu'il faut augmenter régulièrement, on peut le faire systématiquement, cela ne lui fait pas de souci. Il explique ensuite que le Bureau a l'intention de respecter la légalité concernant les contrats de travail. En effet, précise-t-il, la loi impose que des contrats à durée déterminée reconduits plus de deux fois pour une période supérieure à 6 ans, deviennent des contrats à durée indéterminée. Il rappelle que depuis tout le temps de l'Entente, le bureau marchait avec des CDD reconductibles. Il cite le cas de Benoît COMBES arrivant à 6 ans d'ancienneté, il va être déclaré employé à contrat à durée indéterminée. Ça ne pose pas de problèmes et la loi sera appliquée de toute façon. Pour le personnel qui est là depuis 5 ans, quand ils auront 6 ans d'ancienneté, ils seront en CDI d'office. La seule exception c'est quand l'Entente embauche pour des contrats d'un an renouvelables année après année. La loi considère que ce sont toujours des CDD puisqu'une année n'est pas considérée comme un emploi permanent. Pour l'instant, il y a donc 3 futurs CDI et Vincent RATON qui vient de rentrer a pour l'instant des contrats d'un an, c'est son 1er contrat d'un an. Mais dans des cas comme ça, l'Entente a l'obligation de suivre des grilles légales d'augmentation. Si bien qu'on peut faire le calcul année après année et le président doit présenter le chiffre, à accepter le jour du budget ou le jour de la DM. Il explique que techniquement parlant il faut prévenir tous les départements bien avant, parce qu'ils font leur budget bien avant. On ne peut pas faire une proposition trop tardive. Ce vote se fera donc chaque année au printemps, pour qu'à l'arrière saison on ne soit pas surpris. Pour cette année, le budget étant présenté et adopté depuis l'année dernière, il n'y a pas de problème. Il demande toutefois que la délibération soit prise en disant qu'il y aura une augmentation lors de chaque session budgétaire pour ajuster le point de cotisation. Il soumet cette décision au vote de l'assemblée.
La décision d'adapter les cotisations chaque année en fonction des nécessités générées par les ressources humaines ou par l'augmentation du coût de la vie est votée à l'unanimité.

Il justifie ce choix en rappelant que pendant des années l'ERZ n'a pas augmenté ses cotisations. Puis l'activité augmentant, il était devenu difficile de suivre. Si l'activité faisait que les réserves augmentaient, l'Etat annonçait qu'il y avait trop de réserves et décidait de supprimer sa participation. C'est arrivé une année et c'est un surprise désagréable. Comme le personnel entend être payé à la fin de chaque mois comme tout le monde, le président préfère éviter ce genre de surprises.

Il propose à l'assemblée de passer à la partie technique : Il invite D.GOTTSCHECK à parler du programme cartographie de l'échinococcose alvéolaire.

Mademoiselle GOTTSCHECK : remercie le président et salue l'assemblée. Elle rappelle que le projet a démarré en 2000, chaque département était divisé en zones identifiées en fonction de l'importance des prairies dans le paysage. Sur chaque territoire départemental, la fédération des chasseurs collectait entre 50 et 250 fèces.
Les fèces étaient renvoyées à l'AFSSA où elles ont été analysées. Le projet reposait sur 2 types d'analyses, d'une part la technique ELISA expliquée tout à l'heure, qui permettait d'analyser les 6 000 échantillons qu'on a reçu à l'AFSSA et permettait d'éliminer tout ce qui était négatif. La deuxième phase fut la confirmation des positifs ELISA par les techniques PCR par l'AFSSA-Nancy. Depuis 2006, il y a eu 4 départements sur lesquels il restait encore des échantillons à analyser et où ont été trouvés des crottes positives en ELISA. 2 nouveaux échantillons positifs dans le Pas-de-Calais, plus la Loire, l'Eure-et-Loire et le Cantal. Elle fait constater à l'assemblée que, comme l'année dernière, l'on arrive à savoir s'il y a de l'échino dans le département mais que l'on arrive pas à déterminer quelle est l'intensité de la contamination.
Alors concrètement, comment ça se passe sur le terrain : la 3ème phase c'est le prélèvement de 100 animaux par départements réalisés par les fédérations départementales des chasseurs. Elle souligne que ce sont encore une fois ces organismes qui sont sollicités pour maîtriser ce type de collecte. Les prélèvements des renards se font soit par tir de nuit, et dans ce cas là il est fait également appel aux lieutenants de louveterie et au service départemental de l'ONCFS. Mais c'est la fédération qui reste maître d'œuvre de cette opération de collecte. Soit les prélèvements sont réalisés par le réseau départemental de piégeurs et déterreurs dans les départements. Une fois ce 1er contact réalisé, des dossiers partent au niveau de la préfecture, de la DDSV et de la DDAF pour demander un arrêté « tir de nuit » donnant l'autorisation à toutes les personnes qui y sont inscrites d'aller prélever en tir de nuit. Un dossier est également envoyé aux laboratoires vétérinaires départementaux pour leur demander leur coopération dans la mesure où l'ERZ, ni techniquement ni financièrement n'a la force de frappe nécessaire. Le laboratoire va s'impliquer complètement dans cette nouvelle phase en analysant les 100 animaux prélevés sur son département. L'ERZ est l'interlocuteur et l'intermédiaire de tous ces partenaires. L'ERZ met en place le projet et suit l'avancement des dossiers. Parfois l'ERZ doit, à leur demande, appuyer les LVD auprès du Conseil Général, par l'intermédiaire des quatre délégués à l'Entente, pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation de ces analyses d'intestins. Dans

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

ce cas, il faut suivre le dossier au niveau du Conseil Général. Elle souhaite encore une fois remercier les laboratoires, le Conseil Général de tous les départements, car pour l'instant, il y a eu 100% d'avis favorables et les financements ont été pris en charge dans tous les départements. Elle souhaite préciser qu'au niveau des laboratoires, ce sont des analyses très longues. En fait, les renards sont apportés entiers par la fédération départementale des chasseurs au laboratoire. Le laboratoire va devoir se charger de faire l'ablation de l'intestin, après il y a une période de décontamination à –80°C qui dure environ 5 jours. Ensuite il faut faire le grattage de tout l'intérieur de l'intestin, puis une sédimentation et enfin, la lecture de tout le contenu intestinal. Ce sont des analyses qui sont très longues en temps, en moyenne de 3 heures par renard, donc 100 animaux c'est énorme. Mais le laboratoire vétérinaire départemental du Doubs nous a apporté un gros soutien en réduisant le temps d'analyse. Ils préconisent en effet d'analyser en tout premier lieu, l'anse duodénale, dans la mesure où c'est le site de prédilection du parasite. Mais s'ils n'en trouvent pas dans l'anse duodénale, dans ce cas il faut lire tout le contenu intestinal ce qui est beaucoup plus long.

Elle souhaite montrer à l'assemblée l'avancée actuelle des dossiers de prélèvement des renards. Elle rappelle qu'il est important d'avoir un travail homogène sur tous les départements. La priorité dans ce travail reste les départements où aucune crotte n'a été trouvée positive. Mais l'Etude se poursuit sur l'ensemble du territoire ERZ. Un certain nombre de départements ont pu démarrer en 2006 quand l'accord de la fédération des chasseurs et du laboratoire vétérinaire départemental a été obtenu. Elle précise qu'une fois que tous les accords sont obtenus, Mr. COMBES fait dans le département une réunion avec tous les partenaires pour mettre au point l'ensemble de la démarche. Dans certains départements les prélèvements se font par tir de nuit, dans d'autres par piégeage mais toujours sous l'égide de la fédération des chasseurs. Elle présente des exemples de quadrillage de départements où un certains nombre de prélèvements ont déjà été faits. Ainsi la Meuse, où 80 % des renards sont déjà arrivés dans les congélateurs du LVD, le Cher, où 78 renards apportés au LVD 18 ont été analysés, tous négatifs. Elle précise que le laboratoire du Cher analyse aussi les renards du Loiret, qui seront commencés quand les renards du Cher auront tous été examinés. Au niveau de l'Yonne, 40 ont été apportés au laboratoire, tous négatifs. Sur 2 départements il y a eu des échantillons positifs, c'est la cas de la Marne, par exemple. C'est le laboratoire de l'Aube qui analyse ces renards marnais. 63 ont été prélevés, une dizaine analysés et 2 positifs. Elle précise qu'en Seine-et-Marne les prélèvements ont été faits par la fédération départementale des chasseurs à leur propre initiative il y a maintenant 2 ans. Ce n'était pas le projet de l'ERZ. Ces animaux ont été apportés au laboratoire et financés à 100% par la fédération départementale des chasseurs. 30 animaux doivent encore être prélevés pour l'ERZ cette année et analysés par le laboratoire.

Elle espère que ce projet sera finalisé en 2008 pour que l'université de Franche-Comté puisse faire l'analyse des résultats. Elle souhaite insister sur la très grande motivation de tous les acteurs que ce soit au niveau du terrain, la fédération départementale des chasseurs, les lieutenants de louveterie, les piégeurs, le service départemental mais aussi les laboratoires vétérinaires départementaux qui sont très impliqués et les conseils généraux. L'idéal serait d'étendre ce projet à tous les départements limitrophes mais actuellement il y a eu un 1er contact avec la Basse-Normandie où les fédérations départementales des chasseurs sont en attente et souhaiteraient participer à ce programme national. Les premiers contacts avec les conseils généraux pour leur adhésion ont été pris. Il existe également un projet sur l'Ile-de-France avec l'université de Franche-Comté et l'AFSSA-Nancy par rapport à l'estimation d'un taux de prévalence en Ile-de-France, l'ERZ ne pourra pas s'impliquer si les départements de l'Ile-de-France ne sont pas adhérents. L'Université de Franche-Comté souhaiterait la présence de l'ERZ pour la bonne maîtrise et l'organisation au niveau du terrain. Elle remercie l'Assemblée pour son attention et pour l'implication des Conseils généraux à nos travaux.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Projet de Cartographie *d'Echinococcus multilocularis* dans les 41 départements adhérents à l'ERZ

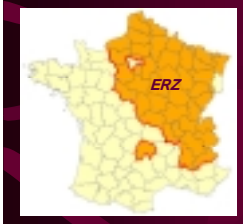

2000-2008

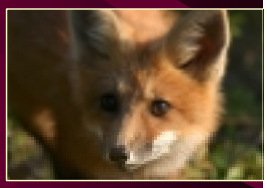

Les Techniques utilisées

FECES

1 ELISA

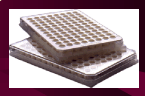

2 PCR

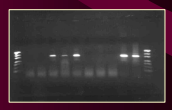

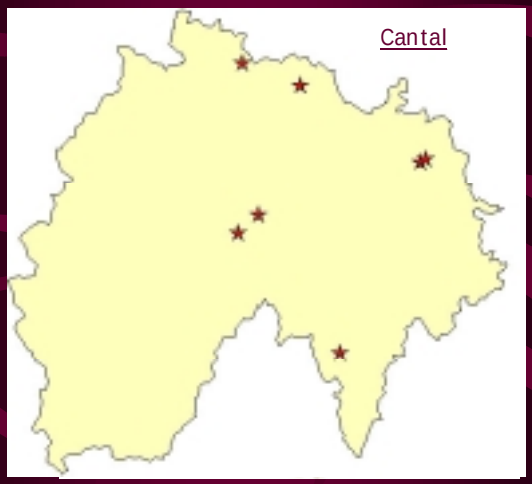

PRELEVEMENTS

ORGANIGRAMME OPERATIONNEL

ERZ – AFSSA - UFC : Maîtres d'OUVRAGE

DSV - DDAF

réglementaire

FDC

MAITRE D'ŒUVRE

LVD

ANALYSES

LLouveterie | FDC | ONCFS | Autres

3 PRELEVEMENTS

Avancée des prélèvements renards

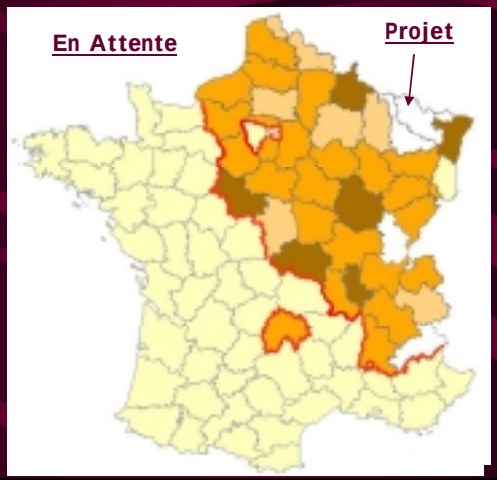

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

La Meuse

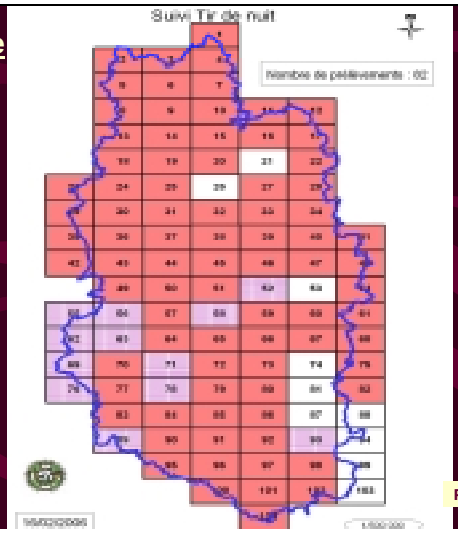

FDC55/LVD55

Le Nord

80 renards au LVD

- Localisation des prélèvements

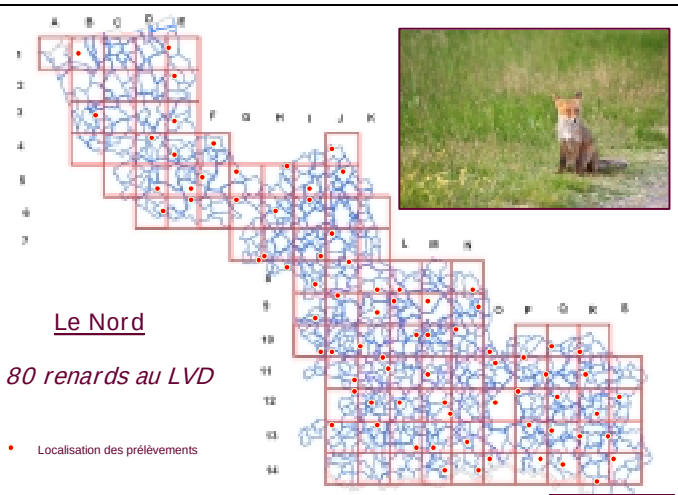

FDC59/LVD59

Le Cher

- *78 renards au LVD*
- *40 analysés*
- *Renards du Loiret*

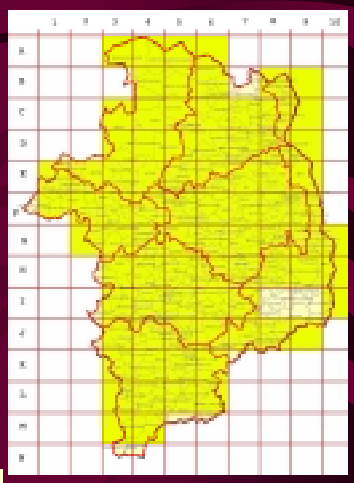

FDC18/LVD18

Exemple de l'Yonne

40 au LVD

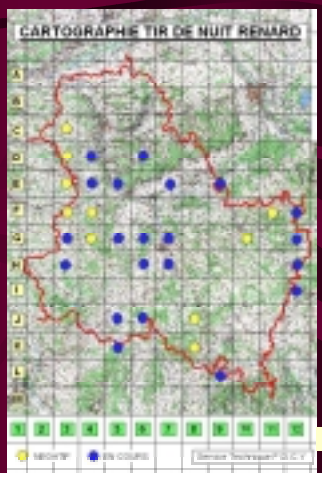

FDC89/LVD89

La Marne

63 prélevés

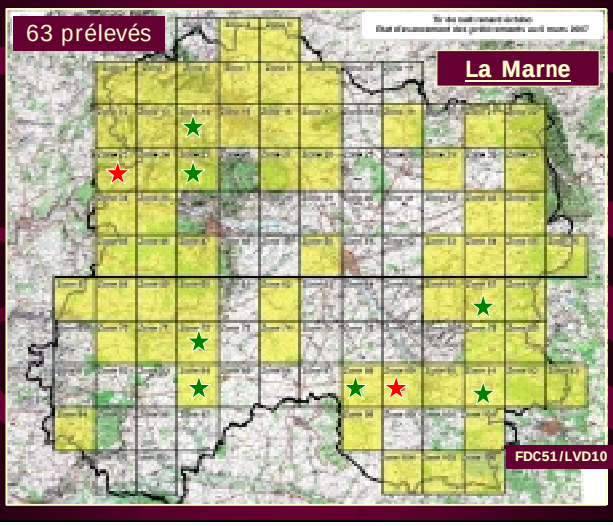

FDC51/LVD10

La Seine-et-Marne

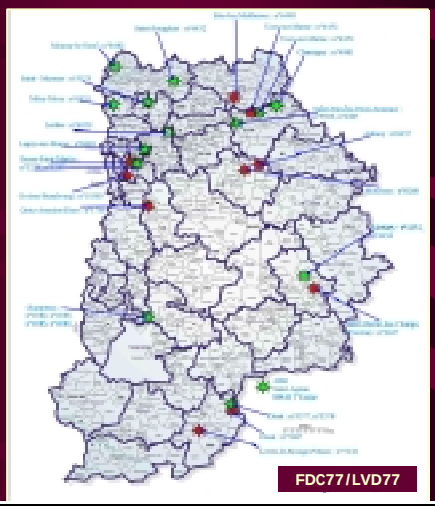

FDC77/LVD77

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. COMBES : Invite l'assemblée à la discussion.

Mr. JACQUOT : Souhaite un éclaircissement quant à la méthode préconisé par le laboratoire du Doubs qui a la clairvoyance de chercher le parasite sur son site d'élection pour éviter de fouiller l'ensemble de la masse stercoraire, et au cas où ils ne trouvent pas de parasite sur ce site ils cherchent dans le reste de la masse. Est-ce que, dans ce cas, il leur arrive de trouver des parasites quand il n'y en a pas là où il se met normalement ?

Mr. COMBES : D'après leurs estimations, dans 95% des cas, quand il y a des échinocoques, ils se trouvent dans la partie de l'anse du duodénum, il se peut qu'il y en ait de façon exceptionnelle dans le reste et qu'il n'y en ait pas à cet endroit, c'est pour ça qu'ils privilégient l'anse du duodénum qu'ils font distinctement, et si jamais ils n'en ont pas trouvé, pour s'assurer qu'il n'y en avait vraiment pas dans tout l'intestin, ils continuent l'examen. C'est une méthode qui permet de trouver très rapidement. A priori, s'il y en a, on a 95% de chance qu'ils soient dans l'anse du duodénum ce qui permet d'aller beaucoup plus vite sur l'évaluation.

Mr. JACQUOT : donc on peut peut-être parler d'une sensibilité de 95% si on suppose qu'on ne les rate pas quand on cherche sur la portion. Est-ce que cette sensibilité de 95% est un objectif raisonnable pour la qualité de cette étude ?

Mr. COMBES : nous pour l'étude ce dont on a besoin c'est simplement présence absence, l'idéal serait de trouver la charge intestinale mais de toute manière vu qu'ils font la suite du contenu intestinal s'ils n'en trouvent pas dans l'anse duodénale de toute manière on est sûr de faire 100%. Mais dès qu'ils l'ont trouvé dans l'anse du duodénum c'est bon on sait qu'il y a présence d'échinococcose, ça suffit.

Mr. JACQUOT : Dans les départements très contaminés, il pense que c'est possible mais dans les départements où on peut penser que les renards sont moins contaminés, les 5% de sensibilité manquant vont multiplier par 3, 4 ou 5 le coût analytique, ce sont toujours les derniers mètres les plus chers.

Mr. COMBES : explique que le temps est évalué au maximum à 3H, c'est-à-dire le temps de faire TOUT le contenu intestinal, mais de façon à réduire ce temps de façon importante, il vaut mieux commencer par l'anse du duodénum. Sinon on doit effectuer trois heures d'examen pour arriver au même résultat. Il souhaite rajouter un aspect par rapport à cette opération, quand il se rend dans un département tout est en général réglé à ce moment là, la fédération des chasseurs est d'accord pour organiser l'ensemble des prélèvements, le laboratoire est d'accord pour prendre en charge les analyses, quelle que soit la façon dont il choisit de faire le financement de cette opération et donc de prendre en charge la suite des analyses, les administrations sont d'accord pour donner les arrêtés nécessaires et le transport des animaux. Par contre, il souhaiterait que l'assemblée apprécie précisément l'importance du travail que ça représente de faire cet exercie sur 41 départements. Chaque département, chaque administration, chaque fédération, chaque laboratoire a sa spécificité, son fonctionnement, ses raisons de dire oui ou d'hésiter ou de dire non, il y a énormément de discussions avant d'arriver à la réunion préparatoire le jour où on fait la formation ; il y a énormément de discussions à établir et il souligne que D.GOTTSCHECK se charge principalement de toute cette organisation. C'est un travail qui est colossal à mener sur 41 départements. Il souhaite également insister sur un point, l'ERZ dispose du territoire d'étude épidémiologique le plus vaste que l'on puisse imaginer pour l'instant, et le plus précis, et même en Europe, l'Entente est de loin très supérieur à tous les confrères, grâce à cette possibilité d'être en contact en local avec les gens de terrain, qu'ils soient sur le terrain ou dans les laboratoires. C'est vraiment une force de

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

travail qui n'est pas égalée et qui est enviée partout. Il souhaite que l'assemblée se rende compte de cela afin de lever les hésitations que certains pourraient avoir. Il laisse la parole à Mr. REVELLI.

Mr. REVELLI : souhaite savoir si les résultats obtenus par les bilans parasitaires et les résultats obtenus PCR et ELISA ont été comparés. Existe-t-il une concordance, au moins géographique, par département, entre ces différents types d'analyses ? Il estime également qu'une évaluation de trois heures pour un bilan parasitaire c'est un minimum si on doit faire l'ensemble du tube digestif. Enfin, au vu du travail que cela représente, il estime que de nombreux laboratoires départementaux sont demandeurs d'une technique PCR qui, même si c'est une technique relativement lourde, demeure quand même moins lourde qu'un bilan parasitaire et de surcroît, beaucoup de laboratoires sont équipés.

Mr. COMBES : précise sur le point des différences entre les analyses ELISA sur le terrain et la situation de la réalité de la prévalence sur un territoire comme un département, il cite le cas de la Haute-Savoie, où l'analyse des crottes n'a révélé aucune crotte positive, avec le même protocole que sur tous les autres départements, c'est-à-dire des ramassages en fonction de l'importance de la prairie dans les paysages, plusieurs secteurs identifiés, 200 crottes ramassées, aucune crotte n'a révélé la présence du parasite. Alors qu'à travers les analyses faites pour l'étude sur Annemasse, beaucoup de renards ont été autopsiés sur la moitié du département, environ, et on se retrouve avec 72% des renards porteurs d'échinococcose alvéolaire. Le test ELISA sur crotte permet de faire une évaluation, un screening, et dire oui, le parasite est présent sur le département, mais sous-évalue très nettement la situation par rapport à la réalité de la prévalence chez le renard. Il laisse la parole à Mr. CATEL.

Mr. CATEL : désire compléter ce que dit mr. REVELLI et explique que le calcul du rapport coûts-bénéfices, il doute que la PCR soit beaucoup plus chère que les examens de tubes digestifs. Son évaluation pour 100 renards se monte à environ 8 000€. C'est essentiellement du coût technicien, (23-24€ l'heure de technicien), avec trois heures par renard, ce n'est pas sûr qu'une PCR soit beaucoup plus chère alors qu'elle serait, peut être, beaucoup plus efficace. Il rappelle que dans cette discussion, quelques instants auparavant, l'essentiel était de savoir sur un département s'il y avait de l'échinococcose ou non. Que ce soit à tel endroit ou à tel autre ça n'a pas tellement d'importance. Il estime qu'en se limitant à l'examen du duodénum où c'est là que la parasite se trouve déjà, le travail sera énormément simplifié et coûtera moins cher, mais il insiste sur l'intérêt de développer réellement une PCR.

Mr. COMBES : Préfère laisser F. CLIQUET parler de ce sujet. Il rappelle qu'avec l'analyse de crottes, que ce soit en ELISA ou en PCR, quand on trouve un ou deux échantillons positifs, cela ne suffit pas à déterminer la situation réelle d'un département. En travaillant de cette manière, sur les prélèvements effectués dans une période de temps relativement courte dans chaque département, quelques mois, tout au plus une année, de janvier à avril, ou d'octobre à décembre, on est sur la même génération de renards et on va pouvoir avoir une situation plus précise sur tout le département. Il rappelle également qu'en terme de spécificité et de sensibilité, l'examen intestinal permet d'arriver à 100% alors qu'avec des PCR ce résultat ne sera jamais atteint.

Mr. JACQUOT :Cite la PCR temps réel qui approche ce résultat.

Mr. COMBES : Estime qu'il n'est pas dans ses compétences de parler de ce domaine et laisse la parole à F.CLIQUET.

Mme CLIQUET : Concernant les aspects PCR, les PCR sont également assez longues en laboratoire, l'étape de récupération de l'ADN est assez longue puisqu'on passe par 2 niveaux qu'elle décrira dans sa présentation : une étape de concentration des œufs et ensuite d'extraction d'ADN.
Il faut savoir qu'une PCR sur prélèvement fécal est beaucoup compliquée qu'une PCR sur culture cellulaire ou sur sérum, on n'est pas du tout dans le même milieu. C'est pourquoi, les PCR sur ces prélèvements sont extrêmement difficiles à mettre au point, aujourd'hui il n'y a toujours pas d'outil qui soit complètement fiable pour travailler directement à partir des crottes de renards, que ce soit en France ou en Europe. Et quand celui-ci existera elle doute qu'au niveau du temps, l'utilisateur soit gagnant. Elle admet que, peut être, par rapport à la sédimentation, il peut y avoir un gain de temps mais il y a quand même pas mal d'étapes dans ces manipulations PCR et le matériel coûte extrêmement cher. Elle précise qu'il n'y a pas que les réactifs, il y a également le matériel, et la PCR en temps réel, l'AFSSA Nancy en est équipé, c'est un appareillage qui coûte extrêmement cher et qui demande une mise au point très fine. Pour elle, et pour beaucoup de personnes qui travaillent sur l'échinococcose, l'idéal , c'est la mise au point d'un test ELISA.

Mr. JACQUOT : Rétorque que maintenant, pratiquement tous les laboratoires travaillent en routine sur les matières fécales de bovins. Aujourd'hui l'ERZ ne demande pas de travailler sur les matières fécales mais sur le contenu du

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

duodénum, ce qui, quand même, n'est pas tout à fait la même biochimie. Il précise qu'une majorité des laboratoires sont équipés en PCR classique et ou temps réel et pratiquent ces analyses en routine.

Mr. COMBES : Rappelle que la discussion prend un tour trop technique dans les aspects purs de laboratoire et ne veut pas prendre le risque de ne pas pouvoir discuter de l'ensemble des opérations. Il laisse la parole à Mr.THUEGAZ.

Mr. THUEGAZ : Revient sur l'exposé de D.GOTTSCHECK et réitère une question qu'il avait posée à Saint-Etienne en octobre, sur le département de l'Essonne. Au vu de la cartographie présentée, le département n'est pas touché alors que le laboratoire a détecté un cas, en août septembre, un cas unique, mais en plein cœur du département par autopsie d'intestin de renard. Il ne comprend pas pourquoi ce cas n'est pas cité dans cette présentation.

Mr. COMBES : explique que les renards autopsiés, pour l'instant, n'apparaissent pas, sur la cartographie générale qui ne concerne que les analyses de crottes. Il rappelle que dans l'Essonne, il y avait déjà une crotte qui avait été trouvée positive mais il confirme que les autopsies ne font pas partie de cette cartographie. Les seules lectures d'intestins évoquées aujourd'hui sont celles des deux ou trois départements montrés pour l'exemple. Il n'existe pas de présentation globale des résultats sur les autopsies de renards dans tous les départements. C'est une étape ultérieure, qui arrivera avec tous les autres départements.

Mr. THUEGAZ : *intervention inaudible (le micro n'a pas été utilisé)*.

Mr. COMBES : Tient à préciser que lors de chacune des formations qui ont lieu dans chaque département, pendant lesquelles l'organisation générale des opérations est préparée, il rappelle que les données acquises sont la propriété de la fédération des chasseurs qui a fait les prélèvements, du laboratoire qui a fait les analyses, et de l'Entente et de l'AFSSA pour tout ce qui est de l'exploitation au niveau national. Pour chaque département, la communication peut être faite, puisque c'est le rôle des vétérinaires départementaux sur ce type de résultat. Chaque laboraroire peut, en outre, faire l'information comme il le souhaite dans son département.

Mr. LAURENT : précise que chaque département est un cas particulier mais le cas général de l'information doit être manipulée très délicatement. Il faut, en effet, être sûr d'avoir l'ensemble des résultats. Ce n'est qu'à ce moment là que l'on peut donner un aperçu des risques et des informations exactes sans affoler la population, comme pour d'autres maladies d'ampleur nationale qui se sont avérées un peu moins difficiles que ce qui était prévu.

Mr. COMBES : désire aborder le sujet suivant, et souhaite laisser la parole à V. RATON pour traiter du programme sur l'expérimentation de vermifugation des renards dans les milieux urbains que sont Pontarlier et Annemasse. Il laissera ensuite parler F. CLIQUET du programme chien mené en partenariat total entre l'AFSSA et l'ERZ. Il précise que les premiers résultats sont surprenants.

Mr.RATON : Explique qu'à la suite du programme d'épidémiologie de l'échinococcose en milieu urbain, l'Entente est passée à la vermifugation expérimentale des renards. N'ayant pas encore de résultats, il n'y a que peu d'informations et il souhaite juste faire un rappel du programme. Cinq vermifugations par an sur les zones d'étude de Pontarlier et Annemasse à l'aide d'appâts et, parallèlement à ça, en collaboration avec l'AFSSA, un suivi sur la prévalence chez le chien a été mis en place. Cela permettra de voir si la vermifugation des renards sur ces zones va avoir un effet ou pas sur la prévalence des chiens. Sur le chien : en collaboration avec les vétérinaires des deux zones d'étude, des chiens sont vermifugés deux fois par an. Les vétérinaires distribuent un vermifuge Drontal® fourni par Bayer au client, avec un kit de prélèvement et un protocole. Le client, qui est d'accord pour participer, vermifuge son animal, ramasse la crotte émise juste après l'absorption du vermifuge. Cette crotte est collectée par l'ERZ auprès des vétérinaires et ramenée à l'AFSSA pour analyse. Le client recevra individuellement le résultat de l'analyse sur son chien.

Mme CLIQUET : remercie V. RATON pour son préambule, elle remercie également Mr. le président et salue l'Assemblée. Elle souhaite présenter les premiers résultats obtenus sur les analyses de laboratoire sur ces chiens issus de Pontarlier et d'Annemasse. Deux campagnes de prélèvement ont eu lieu sur ces chiens, une en juin-juillet 2006 et une fin 2006 début 2007. Les prélèvements récupérés en juin-juillet sont assez nombreux ce qui montre que les gens étaient intéressés. Pour la 1ère campagne : 278 fèces de chiens dont 183 à Annemasse et 91 à Pontarlier ont été ramassées. A la 2ème campagne, en décembre-janvier 121 prélèvements ont été collectés. Douze cliniques vétérinaires sont associées à ce projet et il y a un intérêt, aussi bien du côté des vétérinaires que des propriétaires pour participer à ces analyses.
Par exemple à la campagne de juin 82% des propriétaires prétendaient être intéressés et vouloir participer aux prochaines campagnes. En décembre le chiffre est un peu inférieur mais statistiquement équivalent. Le bilan de ces analyses au niveau de l'intérêt est donc favorable. Des réunions ont eu lieu avec les vétérinaires à Pontarlier et à

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Annemasse et on a ressenti vraiment un intérêt auprès d'eux, pour eux il s'agit d'un problème de santé publique. Il faut maintenir cet intérêt et envoyer les résultats suffisamment rapidement.
Elle présente les résultats de l'analyse d'un questionnaire fourni aux propriétaires en même temps que le kit de prélèvement. Les prélèvements reçus concernent des animaux qui sont pour 58% des femelles, 41% des mâles. L'âge moyen des animaux est de 5-6 ans et s'étale de 3 mois à 16 ans. Concernant l'activité principale des animaux, c'est l'extérieur qui prédomine., La plupart des animaux vont en promenade, à la chasse avec leur propriétaire, ou vivent dans des fermes également. Au mois de décembre on constate qu'il y a plus d'animaux citadins par rapport aux animaux ruraux. Il semblerait qu'au mois de décembre la population urbaine se sente plus concernée.
On a interrogé les propriétaires sur le mode de vermifugation de leurs animaux et s'ils vermifugeaient ou pas. Les propriétaires répondent que les chiens sont vermifugés pour 88% en juin. La plupart du temps les propriétaires ne connaissent pas le vermifuge utilisé, et la période moyenne entre 2 traitements de vermifugation était de 6 mois pour le mois de juin avec un écart de 1 à 18 mois ce qui signifie une vermifugation pas très régulière.
Par contre au mois de décembre on s'aperçoit que les propriétaires donnent des informations qui sont très positives par rapport à l'échinococcose, c'est-à-dire que beaucoup plus de personnes disent vermifuger leur animal régulièrement 97% et savent davantage quelle est la molécule utilisée.
D'après ces données, entre juin et décembre, il y a eu un réel intérêt pour récupérer de l'information et également pour procéder à la vermifugation du côté des propriétaires. Il reste cependant difficile de conclure sur l'évolution entre juin et décembre de la fréquence de vermifugation des chiens.
Au niveau des propriétaires, 261 propriétaires différents ont été notés sur les 2 sessions, ce qui fait un nombre important. 22 propriétaires ont amené leur chien aux deux campagnes de prélèvements, soit 26%, et 33 chiens ont eu deux analyses.
Elle présente la technique utilisée au laboratoire : une technique PCR basée sur 2 étapes, une étape de concentration des oeufs extraction de l'ADN et ensuite mise en évidence par amplification génique. Le principe de la PCR consiste à faire des photocopies d'un fragment d'ADN spécifique de ce qu'on recherche et on utilise pour cela des amorces. Les amorces, ce sont les petits morceaux rouges (cf diaporama) et ce qu'on ajoute ce sont des segments d'ADN qui vont permettre d'initier la polymérisation en chaîne. Elle explique que tout le problème de la PCR est de définir des amorces qui permettent d'avoir un résultat spécifique et également sensible.
Ainsi, avec un brin d'ADN on obtient 4 copies en final soit 2^n. On fait autant d'amplifications qu'on le souhaite. Un nouveau protocole a été mis en place pour les chiens, qui consiste à utiliser deux paires d'amorces parce qu'aujourd'hui il n'existe pas de méthode standard. On est encore au stade de la recherche. Avec d'autres équipes qui travaillent sur l'échinococcose, deux couples d'amorces ont été définis. Ils vont permettre de garantir la fiabilité du résultat, cytochrome oxydase et H15H17.
Les résultats sont les suivants : sur les 278 prélèvements qui ont été analysés à la session de juin, 85 étaient positifs avec cytochrome oxydase, 38 avec H15H17 et en fait, pour établir un diagnostic de certitude, seuls les échantillons qui sont positifs avec les deux séries d'amorces sont utilisés. Sept fèces sont sorties positives pour les 2 paires d'amorces sur cette session. 4 étaient originaires de Pontarlier et 3 de Annemasse.
Au niveau du mode de vie de ces animaux détectés positifs, on met quand même bien en évidence le fait que les animaux ont un mode de vie extérieure. C'est important parce qu'il est dit un peu partout que l'échinococcose serait de plus en plus semi-urbaine. Ce qu'il est intéressant de noter c'est que quatre chiens sur sept étaient vermifugés régulièrement. L'information des propriétaires a été faite avec prudence et suite à une réunion à la Direction Générale de l'ALimentation et à la Direction Générale de la Santé. Pour bien établir le mode de transmission des résultats aux propriétaires, des contacts ont été pris par la DGS avec les médecins français spécialistes de l'échinococcose alvéolaire en particulier dans le Doubs. Les résultats ont été envoyés avec copie des résultats positifs à ces médecins spécialistes et aux vétérinaires qui ont participé aux études en plus du propriétaire.
Pour la session n°2, 121 fèces ont été collectées, 37 positifs avec la 1ère série d'amorces, 25 avec la 2ème et on obtient un diagnostic avec un croisement de 12 fèces positives pour les 2 paires d'amorces. Il y avait autant d'animaux positifs à Pontarlier qu'à Annemasse, et le mode de vie extérieur des chiens analysés est confirmé.Ces chiens étaient vermifugés régulièrement 3 à 6 mois. Il reste à envoyer les résultats de la deuxième session. De nouveaux prélèvements vont être effectués, toujours en étroite coordination avec les cabinets vétérinaires participant et un contact très étroit est maintenu aussi bien avec la DGAL que la DGS pour la communication des résultats mais également pour la conduite des protocoles. Elle souligne l'importance d'impliquer les organismes de tutelles pour le travail dès le départ. Pour une analyse correcte, il est aussi important de comparer les densités, les états de la population canine avant et après traitement des renards. Elle remercie l'assemblée pour l'attention portée.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Enquête Epidémiologique sur les chiens de Pontarlier et de Annemasse

Enquête épidémiologique

- Nombre d'échantillon récoltés :
  - Juin/juillet : 278 féces
    - 183 Annemasse
    - 91 Pontarlier
    - 2 NI
  - Dec/Janv : 121 féces
    - 73 Annemasse
    - 47 Pontarlier
    - 1 Suisse

Enquête épidémiologique

- 12 cliniques vétérinaires
- Intérêt pour participer aux prochains prélèvements

Juin 229/278 soit 82 %

Décembre 94/121 soit 78 %

- ✓ Bonne explication des vétérinaires participants
- ✓ Questionnaire mieux documenté en décembre
- ✓ Intérêt des propriétaires de chiens se maintien
- ✓ Intérêt des vétérinaires

Enquête épidémiologique

- Répartition par sexe et âge : pas de changement entre les deux sessions

Sex ratio

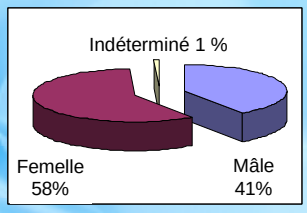

Age moyen 5 à 6 ans (3 mois à 16 ans)

Enquête épidémiologique

- Activités des animaux :

	Juin	Décembre
Promenade	76%	57%
Chasse	15%	8%
Chien de ferme	3%	8%
Chenil	15%	14%
Jardin	59%	61%
Aucune	1%	8%

Enquête épidémiologique

- Traitement au Praziquantel :

	Juin	Décembre
chiens vermifugés	88,1 %	97,5%
Avec Praziquantel		
Oui	22,0 %	31,0%
Non	9,4 %	2,5%
Ne sais pas	68,6 %	52,5%

Période entre deux traitements

juin: 6 mois (1 à 18 mois)

décembre: 5 mois (1 à 12 mois)

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Enquête épidémiologique

- Participation aux deux séances de prélèvement :

Propriétaires :

- 261 propriétaires différents sur les deux sessions.
- 22 propriétaires ont amenés leur(s) chien(s) à deux reprises.
- Soit (22/85) 25.8% si on ne tient compte que de la 2nde session.

Chiens :

- 33 chiens ont eu deux analyses.

Analyses des féces

En deux étapes

Etape 1 :

Concentration des œufs d'*Echinococcus multilocularis* et extraction de l'ADN à partir de fèces

Etape 2 :

Mise en évidence de l'ADN d'*Echinococcus multilocularis* dans les fèces par PCR

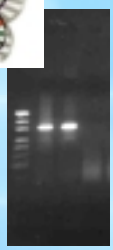

Principe de la PCR

Amplification d'un fragment d'ADN avec des amorces en présence d'une Taq polymérase.

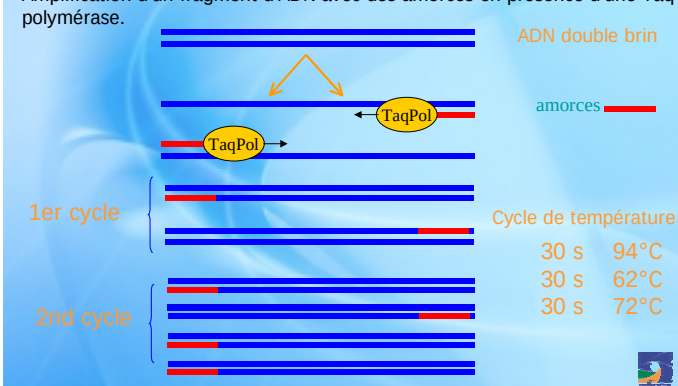

Les amorces utilisées sont les suivantes :

Cytochrome oxydase I: amplifient une portion de **289** paires de base de la séquence codante de la **Cytochrome Oxydase I**. (localisation mitochondriale)

COI G1 c : 5'- AAC TCC CCC AAA CGT AAA CAA C - 3'
COI G1 d : 5'- TAT TAG TGC TAA TTT TGA TGC G - 3'
différenciation des deux espèces (*multilocularis* et *granulosus*) après séquençage.

EM-H15 / EM-H17: amplifient une portion de **200** paires de base de la séquence codante de l'**ARN 12S**. (localisation mitochondriale)

EM-H15 : 5' – CCA TAT TAC AAC AAT ATT CCT ATC -3'
EM-H17 : 5' – GTG AGT GAT TCT TGT TAG GGG AAG -3'

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

CA ERZ 8 Mars 2007

Résultats

- Nombre d'échantillons analysés session 1 :

278 féces

85 échantillons positifs avec les amorces Cytochrome oxydase I

38 échantillons positifs avec les amorces EM-H15 / EM-H17

7 féces positives pour les deux paires d'amorces

4 Originaires de Pontarlier et 3 de Annemasse

13

CA ERZ 8 Mars 2007

Résultats:

- Session 1 :

7 fèces positives pour les deux paires d'amorces

4 - Promenade
4 - Jardin
1 - chien de ferme
1 - chien de chasse
1 - vie en chenil
1 - aucune information sur le mode de vie

4 chiens sur les 7 sont ou étaient vermifugés régulièrement (3-6 mois)

14

CA ERZ 8 Mars 2007

Enquête épidémiologique

- Session 1 :

Informations des propriétaires

- Réunion DGAl et DGS.
- Contact avec des médecins spécialistes de l'échinococcose alvéolaire.
- Envoi des résultats avec copie des résultats positifs
  - aux médecins spécialistes de Pontarlier et Annemasse,
  - aux vétérinaires.

15

CA ERZ 8 Mars 2007

Enquête épidémiologique

- Nombre d'échantillons analysés session 2 :

121 fèces

37 échantillons positifs avec les amorces Cytochrome oxydase I

25 échantillons positifs avec les amorces EM-H15 / EM-H17

12 fèces positives pour les deux paires d'amorces.

6 Originaires de Pontarlier et 6 de Annemasse

16

CA ERZ 8 Mars 2007

Enquête épidémiologique

- Session 2 :

12 fèces positives pour les deux paires d'amorces

11 - Promenade
6 - Jardin
2 - chien de ferme
1 - chien de chasse
1 - vie en chenil
1 - aucune information sur le mode de vie

Les 12 sont ou étaient vermifugés régulièrement (3-6 mois)

17

CA ERZ 8 Mars 2007

- Perspectives et conclusion :

- Envoi des résultats de la deuxième session.
- Nouveaux prélèvements en Avril, en accord avec les cabinets vétérinaires participants.
- Contact DGS et DGAl pour communication des résultats.
- Début de comparaison des états de la population canine avant et après traitement des renards.

18

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. LAURENT : Soulève que la question importante, c'est de savoir quel est le pourcentage de chiens sur un échantillon inconnu se trouve positif. Il y a eu 2 séries d'analyses, la 1ère nous donne 2% et la 2ème nous donne 10%, soit un chien sur dix qui risque de contaminer la famille à l'intérieur de la maison dans un cas et un chien sur 50 dans l'autre. Il admet que la zone d'étude est un lieu privilégié mais il pense que l'on peut chercher dans la nature, auprès des renards, ou sur les légumes, les causes probables d'une contamination humaine alors que c'est peut-être en restant à la maison qu'une personne a le plus de chance d'être contaminée. C'est dans ce sens qu'il souhaite que soit orientée la communication sur cette maladie et c'est sur cet aspect communication qu'il souhaite laisser la parole à A. FESTOR SUBTIL pour aborder le sujet sur le DVD échino.

Mme FESTOR-SUBTIL : présente la maquette du DVD, de façon à ce que l'assemblée puisse se représenter à quoi ressemblera cet outil. Elle souhaite en préalable remercier l'équipe de l'ERZ, d'une part pour la confiance qu'elle lui a apporté pour la réalisation de ce DVD et d'autre part pour leur collaboration extrêmement sympathique et efficace. Elle regrette que la projection sur grand écran atténue énormément la qualité de l'image, et précise que la qualité sera beaucoup plus nette et plus sympa sur l'écran de l'ordinateur. Elle précise que c'est un DVD-rom, c'est-à-dire qui ne sera lisible que sur ordinateur. Ce support a été, choisi contrairement à ce qui avait été dit au départ, (lisible sur une télé) parce que la contrainte de la télécommande sur téléviseur est extrêmement restrictive, l'ERZ souhaitait que la navigation soit simple mais malgré tout souple. Avec une télécommande, on monte, on descend c'est tout. On ne peut aller ni à droite ni à gauche.
Ce DVD a été conçu de telle façon que le menu soit constamment visible pour faciliter la navigation. Il y a d'une part bien sûr toute une partie qui traite de l'échinococcose et puis des missions de l'ERZ, et également les partenaires associés. Il suffit de cliquer sur les mots pour que ça s'ouvre. Il y a aussi quelques annexes comme la bibliographie, un lexique, les remerciements, les crédits c'est-à-dire toute la liste de ceux qui ont contribué à la réalisation de ce support et une aide en ligne qui permet simplement de naviguer dans le DVD.
Elle présente ensuite la grosse partie qui est l'échino : dans cette partie, quatre petites vidéos vont décrire les missions de l'ERZ, alors qui sont-ils ? (extrait du DVD) Elle ne peut pas aller au bout de chaque vidéo parce qu'il y a plus de trois heures de vidéo en tout dans le DVD. Elle présente ensuite les compétences de l'ERZ (extrait du DVD), pour chaque chapitre, elle précise qu'on peut retrouver une petite barre en-dessous de la vidéo, qui permet de démarrer celle-ci et de la faire avancer dans le temps ou de revenir justement pour mieux réécouter ce qui a été dit. Certaines vidéos durent 5-6 voire 10 minutes quelques fois, donc il était important de pouvoir rembobiner sans tout avoir à repasser.
L'échinococcose alvéolaire est la plus grosse partie, avec deux entrées possibles : soit une recherche rapide, l'arborescence de « l'échino » le permet et il suffit de chercher ; la recherche se fait directement. Soit une entrée par ces quatre parties : « l'échino pédago » qui vise plutôt un jeune public, « l'échino pour tous » qui dit ce qu'elle veut dire pour tout public, « l'échino pro » pour les professionnels, et « qui fait quoi » qui décrit toutes les études autour de cette maladie.
Dans « l'échino pédago » une petite introduction comme ça (extrait du DVD). Elle rappelle que les dessins qui sont là, ont été faits gracieusement par l'illustrateur DELESTRE, qui est l'Illustrateur avec un grand I de l'Est Républicain. Un petit icône permet d'agrandir et le voir en plus grand sur l'écran (extrait du DVD). Elle présente les différents menus disponibles quand on cible le jeune public (extrait du DVD), le cycle (extrait du DVD), l'homme. Il y a même un quizz, il suffit de répondre, il y a une question et un choix de réponses. La bonne réponse vient s'inscrire sur l'écran. Il y a de cette manière, une dizaine de questions et de réponses. Elle présente toutes les variantes des sous menus

❑ E.R.Z. ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

présents dans chacune des rubriques. Elle passe la parole à V. RATON et précise que celui-ci a fait un travail extraordinaire sur le terrain tant dans les prises de vue que le montage vidéo. On compte à peu près une quarantaine de petites vidéos, c'est vraiment un travail énorme accompli en plus de ses activités professionnelles. Elle remercie l'assemblée.

Mr. RATON : rappelle qu'il y a 3h50 de vidéos, une partie pédagogique qui fait 7 minutes, assez rapide et simple pour les enfants (extrait du DVD) ; il présente la partie sur la prévention individuelle (extrait du DVD), ou collective. Il existe aussi chaque fois, une partie qui récapitule les points-clés mais aussi une partie qui relativise quand même la peur qu'il faut avoir par rapport à l'échino (extrait du DVD).

Mr. LAURENT : Précise qu'il ne s'agit que d'un aperçu de l'ensemble du DVD. Il souhaite remercier toute l'équipe qui a participé à cette réalisation qui a été difficile et fastidieuse, ce dont on peut se rendre compte au travers de toutes les interviews. Ceci a pris non seulement du temps mais de la technicité, des voyages à effectuer, aller rencontrer les gens, etc. Il voudrait aussi remercier l'ensemble des conseillers généraux qui ont répondu favorablement pour cette réalisation. Il rappelle que c'est Mr. TOURNIER qui, au départ avait posé la question si le support DVD serait efficace et si on pouvait s'y atteler.
L'ensemble du personnel de l'ERZ a relevé ce défi. On ne s'imaginait pas non plus l'ensemble du travail à effectuer. mais au vu de tout ce qui vient d'être présenté, il invite à constater que l'ERZ a réussi quelque chose non seulement de pédagogique, d'utilisable, mais à portée de tous les publics.
Il y a ainsi des parties qui pourront être prises pour les collèges, en tout cas pour la présentation, parce que sur la totalité, trois heures, les collégiens en auraient vite assez. Mais par contre, chaque public qui voudra chercher ce qu'il demande le retrouvera sur ce DVD. Et c'est en cela que cet outil tient toute sa qualité.
Pour sa diffusion, chaque département aura les DVD mis à sa disposition, il y en aura 10 000 à distribuer, ce qui pourra couvrir largement tous les collèges dans les différents départements et peut-être les collectivités spécifiques qui voudraient en obtenir. Bayer va en distribuer 2 000 grâce à son réseau de distribution sur les 41 départements adhérents à l'entente. Il espère que les 2 000 DVD distribués chez les vétérinaires vont faire un peu boule de neige vis-à-vis de leur client pour les vermifugations mais aussi, par rebond, pour la protection des familles. Il invite l'Assemblée à poser les questions sur ce DVD.

Mr. COMBES : Souhaiterait que soit établi ensemble, cela sera le dernier point de cette réunion, la stratégie de diffusion. L'objectif, pour que les personnes qui auront ce DVD puissent le consulter de façon correcte, est d'essayer de viser principalement les établissements d'enseignement de façon à ce que, dans le cadre des activités pédagogiques, les enseignants puissent faire voir ça à leurs élèves. Il aimerait que l'assemblée réflechisse ensemble sur la stratégie de diffusion de ce document.Il aimerait savoir en préalable, si ce produit agrée les présents dans son contenu ou si l'assemblée pense que l'équipe s'est totalement fourvoyée ce qui précise-t-il, l'ennuierait un peu quand même.

Mr. LUBRET : Souhaite revenir sur la maladie proprement dite. Et, concernant les prélèvements de fèces, il voudrait savoir à quel moment ceux-ci sont réalisés par rapport à la vermifugation ? Il aimerait savoir également combien de cas cliniques d'échinococcose humaine on enregistre par an, et leur évolution dans le temps dans le nombre de cas observés par an chez l'homme. Enfin, il souhaiterait avoir un point sur la contamination due au contact entre l'homme et le chien. La perspective de ne plus pouvoir caresser son chien l'inquiète beaucoup. Il préfererait qu'on ne recommence pas une psychose vis-à-vis du chien comme celle qu'on a connu avec le chat lors de l'épisode grippe aviaire.

Mr. COMBES : Va reprendre les 3 questions les unes après les autres.
Pour la 1ère, la vermifugation des chiens est faite le soir au coucher et on demande au propriétaire de prélever la 1ère crotte le lendemain matin dès que le chien sort de la maison, c'est la crotte dans laquelle on est sûr de trouver l'échinococcose alvéolaire si le chien est parasité.
Le 2ème aspect : chaque année l'ERZ dispose des résultats obtenus par le CHU de Besançon qui est le Centre qui recense l'ensemble des cas humains. D'année en année, il y a régulièrement, 10 à 15 nouveaux cas humains. Actuellement la France compte 395 cas humains vivant en France avec l'échinococcose alvéolaire.
Le 3ème point, la psychose par rapport au chien, il admet qu'effectivement, c'est un souci par rapport à l'annonce qui devait être faite aux propriétaires des chiens eux-mêmes. C'est pour ça que la stratégie d'information a été établie en comité avec la Direction Générale de l'Alimentation et la Direction Générale de la Santé mais aussi l'Institut de Veille Sanitaire parce que c'est un message qui n'est pas anodin et il était important de prendre les précautions nécessaires.

En ce qui concerne l'ensemble de la population, il confirme que l'objectif de l'ERZ est surtout de ne pas créer une psychose. Il précise dans toutes les réunions publiques qu'il fait, il signale qu'il est lui-même consommateur de

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

pissenlits et qu'il aime ça, que son chien est souvent à côté de lui et qu'il le tapote pendant les repas. Il ajoute que toutes les personnes qui sont en bonne santé sont de très mauvais hôtes par rapport à la maladie, c'est important à signaler de même que l'homme est très résistant. La maladie se déclare quand il y a une baisse d'immunité provoquée par une autre pathologie, qui fait que le parasite profite de cette situation pour se développer. En cas d'immunodéficience, le parasite profite de la situation pour se développer.
Par rapport à l'information générale, le DVD et toute l'information que l'ERZ essaie de faire, sont axés sur le fait qu'il ne faut pas effectivement affoler les gens. Il y a des mesures très simples qui permettent d'éviter ce genre de crainte et ce genre de risques, les toutes premières, c'est de penser vraiment à se laver les mains systématiquement dès qu'on a fait une activité à l'extérieur quelle qu'elle soit et vermifuger régulièrement son animal domestique. Sur la base de ces 2 conseils, si on essaie de faire passer ces messages à l'ensemble de la population on est à peu près dans les clous pour protéger le maximum de la population sans affoler.
La vermifugation dans les départements comme à Annemasse ou Pontarlier, c'est quelque chose qui est facilement préconisé par les vétérinaires, non pas parce que ça leur rapporte de l'argent, mais parce que les gens connaissent l'échinococcose alvéolaire.
Mais il ajoute encore qu'il faut diffuser cette information auprès de l'ensemble des vétérinaires parce que maintenant, on trouve de l'échinococcose alvéolaire un peu partout. Et sensibiliser sur cet aspect vermifugation des animaux domestiques et respect des règles d'hygiène de base, ce qui est assez simple, permet vraiment de protéger la population. A un moment donné dans le DVD par exemple, il cite le docteur LAPLANTE, médecin à la MSA de Franche-Comté, qui préconise évidemment de ne pas manger dans le Doubs ou en Franche-Comté des pissenlits 3 fois par semaine, ça serait peut-être un peu abusif. Il insiste sur le fait qu'il est important d'informer les gens sur le peu de risques qu'ils ont à vivre tout à fait normalement en respectant quelques règles simples comme se laver les mains, rincer les légumes quand ils les ont ramassés dans leur jardin et vermifuger leurs animaux domestiques quand ils en ont. Il compte sur les Conseillers généraux pour rassurer leurs concitoyens à ce sujet. Malgré ça, il reconnaît qu'il y aura toujours des personnes qui s'inquièteront abusivement. Il s'interroge sur l'impression de l'Assemblée que l'on pourrait affoler la population par le DVD. Il renouvèle sa certitude qu'il faut que les gens soient informés de cette parasitose et que le DVD est un bon outil pour éviter qu'ils soient affolés par tout ce qui est dans la nature.

Mr. CHALEON : demande s'il ne serait pas mieux qu'on mette les logos de tous les départements sur ce DVD, étant donné que c'est quand même eux qui financent cette opération. Cela serait une reconnaissance envers ces départements et cela officialiserait aussi cette démarche menée sur le plan de l'échinococcose au niveau des écoles et collèges.

Mr. COMBES : Approuve cette proposition, l'Entente de lutte contre les zoonoses est un outil interdépartemental qui représente les départements. Il ne sait pas si c'est techniquement possible. Il précise qu'une lettre sera adressée à tous les départements pour demander le logo du département. Il précise que cela risque d'être compliqué de faire 41 commandes différentes avec 41 logos différents des départements, il s'inquiète que sur la pochette, il n'y a quand même pas beaucoup de place pour mettre 41 logos. Pour l'instant il y a celui de Meurthe-et-Moselle parce que ce département s'est particulièrement investi dans la réalisation de ce DVD

Mr. POILLOT : Souhaite revenir sur une question technique, il voudrait être sûr d'avoir bien compris quand les recherches sur les chiens ont été abordées, il a été dit que sur la 1ère série, il y avait sept cas identifiés porteurs et dont quatre avaient été vermifugés et dans la 2ème série, il y en avait douze tous vermifugés. Il y a donc deux hypothèses possibles, soit c'est le vermifuge qui a provoqué l'expulsion des parasites et en pareil cas, est-ce qu'on est certain que le fait de vermifuger et de prélever le lendemain fait que le chien se trouve complètement débarrassé des parasites ? soit est-ce que le vermifuge n'est pas efficace, ce qui serait beaucoup plus grave ?

Mr. COMBES : répond que la 2ème hypothèse est à rayer, le praziquantel est efficace et il n'y a aucun doute là-dessus. Il précise qu'il existe un petit doute par rapport aux réponses que nous apportent les gens sur la vermifugation. De temps en temps, ils disent que le chien a été vermifugé, ils répondent une fréquence de tous les 3 mois, par exemple mais la date de la dernière vermifugation remonte à 2002. Dans le dépouillement du questionnaire, il faut tenir compte de la réponse disant que le chien est vermifugé mais en terme de fréquence cela ne veut pas dire que ce soit quelque chose de vraiment régulier et de suffisant. Il rajoute qu'il y a beaucoup de gens qui sont allés deux fois voir les vétérinaires et qui ont pris deux fois les vermifuges pour leur chien. Donc la question : votre chien a-t-il déjà été vermifugé, vu qu'ils ont déjà été vermifugé à la session d'avant, forcément ils répondent oui, mais il y avait 6 mois d'écart entre les deux, ce qui vraisemblablement fait un peu trop espacé par rapport à l'efficacité du parasite. Le vermifuge élimine le parasite très rapidement mais la rémanence de l'antiparasitaire n'est pas très longue.

Mr. THUEGAZ : demande si on est toujours sûr qu'il s'agit du praziquantel.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Mr. COMBES : Confirme que c'est aussi un biais du questionnaire, c'est que les gens ne savaient pas forcément si le vermifuge déjà distribué était du praziquantel.

Mr. RAQUIN : souligne que l'information qui est donnée aujourd'hui concernant les contaminations par les chiens est quand même d'une extrême importance. Alors, pour ne pas trop affoler les populations, il suggère qu'il pourrait y avoir un article de base rédigé à la fois par l'ERZ et l'AFSSA, qui pourrait être transmis dans les 41 départements de l'Entente, aux presses locale et régionale, parce qu'autrement il risque de se publier n'importe quoi et il peut y avoir des déformations. Il est crucial que cette information soit accompagné de toute la modération nécessaire.

Mr. LAURENT : rappelle que le sujet de l'information au travers des publications départementales a déjà été abordé. C'est une très bonne idée lancée à l'époque de façon à toucher toutes les familles, parce qu'en général les informations départementales vont directement à toutes les familles de nos 41 départements. C'est un outil idéal, comme notre DVD, parce que diffusé par les conseils généraux et donc bien réparti. Par contre, il précise qu'à l'époque, il est difficile d'affirmer les résultats obtenus. Il y a 3 mois, explique-t-il, personne ne savait qu'il y avait, dans certains cas, 10% des chiens qui pouvaient être contaminés à l'intérieur des familles. Il rappelle qu'il faut déjà être sûr des résultats avant de les diffuser. L'étude présentée n'est que partielle, pour l'instant et il convient d'attendre la fin des résultats. Il ajoute qu'on ne connaît pas encore les résultats des vermifugations des renards, notamment savoir si ça peut être étendu dans d'autres secteurs ; on ne connaît pas non plus le résultat final des vermifugations des chiens à plus grande échelle, donc pour l'instant, il préconise d'attendre d'avoir la connaissance avant de faire une diffusion sérieuse. Mais, il est d'accord que passer par les presses départementales, constitue un élément de diffusion, presque admirable pour l'Entente parce que ce sont les départements qui sont les mandant de l'ERZ et en plus ce sont leurs diffusions directement à chaque famille.

Mr. COMBES : rappelle que le mieux pour l'instant, il appuie Mr. RAQUIN, c'est d'éviter d'en parler tant qu'on n'a pas la fin de l'étude. En terme de publication, on ne parle pas encore de ces opérations sur les chiens.

Mr. LUBRET : souhaite une information sur la rage, quel est l'état de la maladie en Europe ?

Mme CLIQUET : répond qu'en France, il n'y en a plus, le dernier cas remonte à décembre 1998, par contre il y a de la rage chez les chauves-souris qui, précise t-elle, n'est pas du tout la même.
Au niveau de l'Europe, la préoccupation, c'était l'Allemagne et aujourd'hui l'Allemagne a remarquablement travaillé grâce à la pression de la commission européenne. En 2006, il y a eu 3 cas de rage en Allemagne tout près de chez nous, en janvier et en février. Les Allemands viennent de fêter pour la 1ère fois de leur histoire, leur première année sans rage vulpine. Les Allemands continuent à vacciner, cette année et l'année prochaine et après l'Allemagne pourra être déclarée libre de rage.
En Europe la situation n'est pas très satisfaisante, on assiste à une hausse du nombre de cas en particulier dans les pays de l'Europe de l'Est. Elle pense que cette hausse vient du fait que la rage est beaucoup mieux contrôlée et beaucoup mieux surveillée qu'avant, ce qui, en fait, est plutôt un point positif. Avec l'entrée, par exemple, de la Roumanie et de la Bulgarie, des espoirs naissent que ces pays auront maintenant des moyens pour commencer des campagnes de vaccinations orales. Il faut savoir qu'aujourd'hui en Europe, parmi les pays infectés, tous les pays qui ont de la rage vaccinent grâce à des financements à hauteur de 50% de la commission européenne. L'Europe a quand même du bon, en tout cas à ce niveau là. Elle peut témoigner de l'engouement collectif dans ces pays pour harmoniser les campagnes de vaccination orale, pour avoir le même objectif, éradiquer cette rage. Les pays qui travaillent le mieux sont les pays baltes, en particulier l'Estonie qui fait un travail remarquable depuis 2 ans, les autres c'est un peu moins bien.
Il y a encore beaucoup de rage en Europe du Sud parce qu'il n'y a pas de vaccination orale et les enjeux sont de pouvoir toucher des pays comme la Biélorussie, la Turquie, l'Ukraine, la Russie. Ces pays ne sont pas dans l'Europe et sont vraiment très infectés et il y a des mortalités humaines dans ces pays en particulier en Russie, une dizaine de cas, selon les années, de décès. A Nancy, l'AFSSA essaie d'aider ces pays mais tout reste à faire et ce sont des moyens financiers colossaux et surtout des souhaits politiques pour lancer des campagnes de contrôle.

Mr. LAURENT : remercie F.CLIQUET et lance la discussion.

Mr. COMBES : Souhaite revenir sur la stratégie de diffusion du DVD. 12 à 14 000 DVD seront bientôt disponibles et diffusables dans les départements adhérents. Il repose donc la question de la stratégie de diffusion vis-à-vis de chaque département, à qui on en envoie, combien et combien il faut en redemander de plus ?

Mr. LAURENT : précise qu'au point de vue budgétaire, l'Entente pourra disposer de 14 000 DVD. Au-delà, ils ne sont pas budgétisés, c'est-à-dire qu'il faudra augmenter les cotisations ou alors les départements qui en voudront plus se

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

chargeront, eux, de les acheter et de les payer. La 2ème proposition serait que chaque département adhérent pourrait le distribuer au prorata des populations ou des collèges existant dans chaque département. Ce sont des chiffres faciles à avoir et cela permettrait d'équilibrer parce que les petits départements ont pour certain autant de collège que les gros, tout dépend de leur taille.
Mais avec le nombre de DVD nous pourrons largement alimenter toutes les demandes possibles. Il rappelle que les vétérinaires seront déjà pourvus et qu'il faudra que les conseillers généraux appréhende le mode de diffusion spécifique à leur département. Il cite la firme Bayer qui a largement aidé non seulement dans la fourniture des appâts mais aussi l'aide technique et la possibilité de vermifuger. Il informe que le praziquantel est principalement distribué par Bayer, les vétérinaires connaissent bien.

Mr. COMBES : Par rapport au DVD, précise que sera faite en Meurthe-et-Moselle, au collège de Malzéville, l'inauguration de ce DVD avec les médias, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, au sein du collège et il annonce l'engagement de l'ERZ après, au moins en Lorraine, de faire en sorte que le DVD soit présenté au niveau des collèges. C'est principalement Déborah qui jouera ce rôle de présentation avec la diffusion du DVD de façon à être sûr que le public soit correctement touché et sensibilisé par les informations contenues dans ce DVD. Il précise que pour l'instant, on ne peut pas s'engager, malheureusement, à faire ça sur tous les départements de l'Entente.

Mr. REVELLI : s'inquiète de la présence dans ce DVD d'une cartographie de répartition ? si elle y est comment serait-elle mise à jour ? D'autre part, si elle existe, comment sont présentés, par exemple, les départements qui posent problème comme Savoie et Haute-Savoie qui sont dans l'enquête échinococcose avec des résultats négatifs alors qu'historiquement il y a eu des mises en évidences répétées et certaines, c'est-à-dire par analyse directe de l'échinococcose alvéolaire ? A contrario, le département des Hautes-Alpes qui dans l'enquête est positif et sur lequel c'est plutôt de l'échinococcose granulomateuse qui a été isolée de façon certaine, comment sera-t-il présenté.

Mr. COMBES : précise que sur les échantillons de crottes récoltées en Hautes-Alpes, les PCR avec le double séquençage identifie l'alvéolaire.

Mr. REVELLI : fait remarquer qu'il a été dit que la PCR n'est pas encore certainement fiable.

Mr. COMBES : l'AFSSA a fait le séquençage qui est la partie ultérieure de la PCR. Cela permet d'identifier précisément. Le choix avait été fait dans chacun des départements, de prendre un des échantillons positifs ELISA ou PCR et d'en faire le séquençage et dans chacun de ces départements l'échinococcose alvéolaire a été identifée. Il y avait 8 échantillons dans les Hautes-Alpes qui étaient positifs avec la PCR, l'échantillon tiré au hasard correspondait bien au séquençage de l'échinococcose alvéolaire ; il ne peut affirmer que tous les autres étaient de l'échinococcose alvéolaire. Par rapport à la cartographie ne seront mises dans le DVD que les informations acquises à la date de diffusion qui seront les seules présentes sur le DVD. En terme d'actualisation, il reconnaît qu'il ne sait pas comment on peut faire.

Mr. LAURENT : rappelle que pour l'actualisation, un site internet est là et est actualisé régulièrement. Pour les spécialistes, tous ceux qui veulent faire la recherche peuvent nous retrouver sur le site de l'ERZ. Pour ce qui est de la diffusion publicitaire, il avait eu l'idée de contacter les médias, ce qui sera fait le jour de l'inauguration, mais certaines télévisions vont peut-être avoir les prétentions de vouloir en diffuser une partie, il en est persuadé et espère qu'on pourra négocier le prix de la diffusion de façon à abonder le budget de l'Entente. Il espère pouvoir essayer de négocier cela car il n'y a pas de raisons que l'ERZ leur fournisse les moyens de faire une diffusion et que ce soit gratuit d'office.

Pour ce qui est de l'inauguration ou la 1ère présentation du DVD, il précise que chacun sera bien entendu invité à Malzéville. Le maire de Malzéville, Mr. BOLMONT qui s'excuse de ne pas être là et qui est membre du bureau, est tout à fait d'accord pour accueillir l'ERZ chez lui au travers d'un de ses collèges. Le président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle sera présent, on essaie de rameuter l'ensemble des médias locaux et nationaux de façon à faire le maximum de publicité ce jour là.

Mr. BOULOGNE : Suppose que pour diffuser un DVD de ce type dans les établissements scolaires, il faudra, à un moment donné, en parler au ministère de l'éducation nationale voire au rectorat de chaque académie, puisque tout le pays n'est pas arrosé. Est-ce qu'on ne peut pas imaginer qu'avec les rectorats, puisque les professeurs, (il pense à ceux qui sont directement concernés, ceux qu'on appelle professeurs de science de la vie et de la terre, c'est la biologie en fait), que ce type de DVD puissent rentrer dans des cycles de formation ? c'est-à-dire que les professeurs sont appelés chaque année à choisir des journées de formation pour améliorer leur pédagogie, est-ce qu'à un moment donné, il ne pourrait y avoir une discussion sur ce sujet ; Il ajoute que si formation il y a, il est nécessaire d'y

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

envoyer quelqu'un qui pourrait en parler dans de bonnes conditions. Il précise que si lui devait faire ce type de formation, il serait bien embêté, n'étant pas un spécialiste.

Mr. LAURENT : approuve et précise que tous moyens sont les bienvenus. S'il pouvait y avoir des formateurs qui puissent former le public, ce serait encore mieux pour l'ERZ. Parce que Benoît COMBES qui fait déjà la formation du tir de nuit au travers de 41 départements, cela représente 41 nuits dehors dans l'année, au minimum, en plus de tir normal, plus toutes les informations qu'il va faire au niveau des conseils généraux. Il y a quatre personnes à l'ERZ, ce qui n'est pas assez étoffé, par contre, former des gens comme cela est fait au travers des fédérations départementales de chasse, qui soient un peu spécialisées dans cette matière et qui puissent, eux, transmettre leur savoir c'est une excellente idée.

Mr. COMBES : Interroge P. VUILLAUME pour savoir s'il est toujours interlocuteur au niveau de la fédération nationale ? Il explique que l'ERZ souhaite bien évidemment informer en priorité les chasseurs qui sont des partenaires de terrain vraiment importants. Il faut réfléchir à la façon d'en toucher le plus possible grâce à ce DVD et lui propose d'intervenir.

Mr. VUILLAUME : Informe qu'au niveau des fédérations départementales des chasseurs, il y a un réel problème au niveau de l'échinococcose pourquoi ? les fédérations ont donc participé au niveau des enquêtes, aujourd'hui la cartographie avance, il semble qu'il y ait de l'échinococcose partout et c'est vrai que dans chaque fédération se pose la question de savoir ce qui doit être fait de cette information. Les fédérations sont capables de toucher les chasseurs facilement et rapidement mais faut-il en parler ? Est-ce qu'il faut leur donner des conseils, ce n'est théoriquement pas dans les compétences fédérales puisque par rapport à des humains ce doit être des médecins qui donnent ces conseils. Doit-on leur donner des conseils par rapport à leurs animaux domestiques, normalement les conseils doivent être donnés par des vétérinaires. Il pense qu'un DVD serait sans doute intéressant, maintenant le démultiplier à l'échelon de tous les chasseurs ne sera pas facile. Cependant, il admet que la question reste posée par les fédérations sur l'information notamment maintenant que la cartographie arrive à son terme Que doivent faire les fédérations de cette information ? Parce que, derrière, il y a un problème de santé publique. Il a entendu qu'il fallait relativiser les choses, les fédérations en sont conscientes et ne veulent pas affoler leurs chasseurs, mais ceux-ci les questionnent. Ils entendent parler de l'échinococcose et se tournent régulièrement vers leur fédération qui les réoriente vers leurs médecins ou vétérinaires. Mais les fédérations n'ont-elles pas également un devoir d'information, étant partenaire dans le dispositif ? Il soulève ces interrogations parce que les fédérations des chasseurs n'ont pas toujours la réponse exacte, et c'est vrai que laisser chaque département seul face à ces questions là, risque d'entrainer des réactions peut-être parfois disproportionnées.

Mr. COMBES : En ce qui concerne les vétérinaires, ils seront tous destinataires du DVD sur l'échinococcose alvéolaire au moins dans les départements adhérents, avec mission pour eux de le diffuser dans leur salle d'attente et avec, bien sûr, le message attenant qui est promouvoir la distribution du vermifuge.

Mr. VUILLAUME : Souhaite faire une remarque supplémentaire. Il a vu avec satisfaction le logo du ministère de la santé, et se satisfait que ce ministère soit enfin associé car cela fait tellement longtemps qu'il aurait du l'être sur ces domaines là. Il espère simplement que ce ne sera pas un feu de paille, que les vétérinaires soient associés c'est très bien, que le Ministère de la Santé le soit également et à un peu plus long terme, et également par l'intermédiaire des médecins ça serait une bonne chose.

Mr. COMBES : Un certain nombre de médecins devraient être touchés mais il ne sera pas possible de toucher tous les médecins généralistes de France et de Navarre avec les faibles capacités de l'ERZ. Peut-être par le biais du ministère ou par le biais des conseils généraux, il est peut-être possible d'assurer la diffusion auprès d'un grand nombre de cabinets médicaux mais cela reste difficile quand même.

Mr. NAVEAU : Veut aborder une question relative à la formation des personnels de laboratoire. Les analyses sont très difficiles à faire,il y a une formation très dure à suivre et à la demande de son directeur de laboratoire, il trouve un peu gros qu'avec les financements des départements, on fasse payer les formations. On va redemander une légère augmentation encore au Département et si en face, on vient demander à nouveau de l'argent pour former les personnels de laboratoire, avec toutes les charges qui incombent aujourd'hui au Département de plus en plus saigné, il craint que cela fasse mauvais effet.

Mr. LAURENT : Souhaite apporter la réponse du président de l'ERZ avant d'avoir celle de l'AFSSA.
C'est un peu une réponse politique, l'ERZ a eu besoin non seulement des chasseurs, de différents organismes, mais également, de façon importante, de tous les laboratoires vétérinaires. L'Entente demande de faire un effort financier personnel parce que rien dans notre budget ne permet de rémunérer le travail effectué dans les laboratoires.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Tous les laboratoires ont accepté cette participation et la charge de travail correspondante mais il trouve drôle que pour faire ces analyses il faut qu'ils aient une formation dispensée à l'AFSSA. Or les personnes qui vont à l'AFSSA sont obligées de payer cette formation alors que bénévolement ils participent uniquement à la réalisation d'un travail qui est fait par l'ERZ et également par l'AFSSA, c'est-à-dire que le bénéfice en effet pour l'ERZ et l'AFSSA c'est une étude conjointe et nous faisons payer ceux qui travaillent bénévolement pour nous, c'est un peu incohérent , c'est pourquoi il demande des explications à Florence CLIQUET .

Mme CLIQUET : répond qu'à l'AFSSA, faire financer ces formations est une contrainte incontournable pour des raisons fort simples, c'est que cela coûte très cher. Les formations sont payantes pour rentrer dans les frais sans quoi, le laboratoire ne serait plus autorisé à faire des formations. C'est ce qui se passe dasn tous les labo AFSSA. Tous les actes de formation lorsqu'il y a des frais générés sont sujets à inscription et à paiement, autrement il lui serait impossible de gérer le laboratoire. Ce sont des formations qui coûtent très cher car elles monopolisent du monde, des moyens techniques, des outils de laboratoire et elle ne peut pas accepter des stagiaires de façon gratuite et elle le regrette. Par contre le laboratoire organise des stages avec très peu de personnes sur deux jours pour garantir une formation de qualité et quand les stagiaires partent, ils sont à même de pouvoir manipuler le parasite. C'est une formation avec garantie de succès et si le succès n'était pas là, le laboratoire de l'AFSSA s'engage à aider, les stagiaires. On ne laisse pas les personnes qui viennent dans l'embarras. Le personnel est souvent à répondre au téléphone ou par mail et des contacts très étroits avec les personnes formées sont instaurés, et au besoin l'AFSSA peut même se déplacer pour parfaire une formation. Mais elle ne peut pas faire autrement que de faire payer ses formations.

Mr. LAURENT : Pour le président, cette réponse est impossible à prendre en compte parce que c'est comme si on demandait à quelqu'un de venir changer une roue crevée et à la fin, c'est lui qui paie la réparation. Il pense qu'il y a quelque chose qui cloche et ce n'est pas normal. Les laboratoires départementaux pourraient très bien avancer que s'ils ne font pas ce travail, ils n'ont pas besoin d'être formés et de surcroît, il ne consomment pas du temps à faire ce que l'AFSSA attend d'eux. La formation ce n'est peut-être pas un gros budget en soit pour le laboratoire vétérinaire départemental mais c'est une question de principe en fin de compte. Il affirme que c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il faudrait essayer d'éponger cette goutte d'eau !
Il répond à Mr. NAVEAU qu'il n'aura pas sa réponse immédiatement mais qu'il a bien fait de soulever le problème et fait comprendre qu'il va encore en discuter avec l'AFSSA.
L'heure s'avançant, il signale qu'arrive le moment du repas offert par le Conseil Général de l'Aisne et son président ici présent qu'il remercie d'avoir accompagné cette assemblée, ce qui n'est pas si fréquent. Il espère qu'il a été convaincu du bon travail effectué. Il le remercie également pour les cadeaux qui ont été remis à chacun et de son accueil très chaleureux.
Il précise qu'il n'a pas d'information sur le prochain Conseil d'Administration mais qu'il tiendra chacun au courant et souhaite bon appétit à tous.

❑ **E.R.Z.** ❑
Domaine de Pixérécourt – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com